



Débat d'orientation Budgétaire 2018

2018 : 1^{ère} année de stabilité de périmètre et de ressources



SOMMAIRE

I- Cadre réglementaire

II- Principales dispositions des lois de finances

III- Rappel des évènements de l'année 2017

IV- La communauté de communes en chiffres

V – Orientations pour 2018

VI – Sensibilisation au pacte financier

I – Cadre réglementaire

Objectifs du DOB

↪ Discuter des orientations budgétaires de la CC

↪ Informer sur la situation financière :

- **Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de + 3500 habitants et pour les EPCI dont une commune au moins compte plus de 3.500 habitants.**
- Il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire d'une collectivité et doit permettre d'informer les membres du conseil communautaire sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du Budget Primitif.

• Le DOB doit préciser obligatoirement :

- ✓ Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes en fonctionnement comme en investissement
- ✓ Les engagements pluriannuels envisagés
- ✓ La structure et la gestion de la dette
- ✓ La structure et de l'évolution des charges de personnel et des effectifs (pour les EPCI de plus de 10000 habitants comprenant une commune de plus de 3500 habitants uniquement)

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire constitue une formalité substantielle prévue par la loi (article L2312-1 et suivants du CGCT). Le DOB doit se dérouler deux mois au maximum avant l'examen du budget.

II- Principales dispositions des lois de finances

LES TEXTES VOTES EN DECEMBRE 2017 QUI IMPACTENT LES COLLECTIVITES LOCALES

LOI DE
FINANCES
POUR 2018

LOI DE
PROGRAMMATION
DES FINANCES
PUBLIQUES
2018-2022

LOI DE
FINANCES
RECTIFICATIVE
N°2 DE
DECEMBRE
2017

- Trois lois de finances ont été votées en décembre dernier.

La loi de finances pour 2018 et la seconde loi de finances rectificative de décembre 2017 ont été promulguées.

Le Conseil constitutionnel a confirmé la conformité de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022.

II- Principales dispositions des lois de finances

Les objectifs:

- ☐ Réduire les déficits publics et le renforcement de la contrainte sur les collectivités territoriales
- ☐ Les Dotations de l'Etat
- ☐ La péréquation horizontale
- ☐ Les mesures fiscales diverses

DEFICIT PUBLIC ET DETTE PUBLIQUE

Le déficit public au sens de Maastricht

Le déficit public au sens de Maastricht correspond au besoin de financement des administrations publiques. C'est le solde du compte de capital des administrations publiques. Il mesure la différence entre l'ensemble des dépenses courantes, dépenses d'investissement non financier et transferts en capital qu'elles effectuent, d'une part, et l'ensemble de leurs ressources non financières, d'autre part (*source INSEE*).

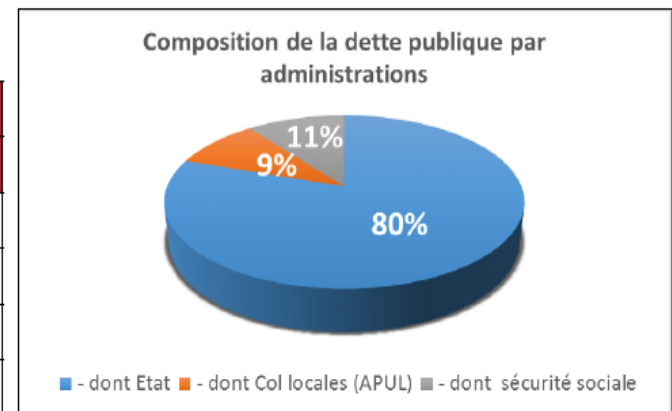
DEFICIT PUBLIC		
	En Mds €	En % PIB
Total	-75,9	-3,40%
- dont Etat	-76,0	-3,40%
- dont Col locales (APUL)	3,0	0,10%
- dont sécurité sociale	-2,9	-0,10%

APUL : Administration Publique Locale
ASSO : Administration de Sécurité Sociale

La dette publique

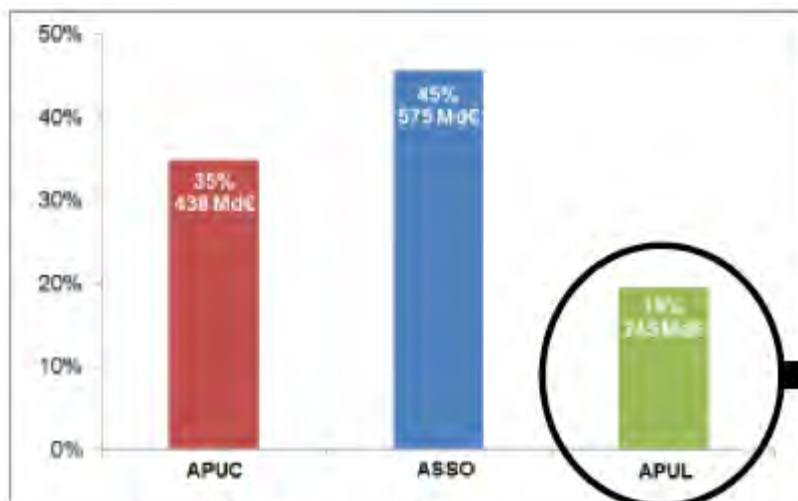
La **dette** au sens de **Maastricht**, ou **dette publique** notifiée, couvre l'ensemble des administrations **publiques** au sens des comptes nationaux : l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les administrations **publiques** locales et les administrations de sécurité sociale.

DETTE PUBLIQUE		
	En Mds €	En % PIB
Total	2 147,20	96,30%
- dont Etat	1 722,60	77,30%
- dont Col locales (APUL)	199,6	9,00%
- dont sécurité sociale	225	10,10%



La dépense publique locale pèse 245 Md€ en 2016

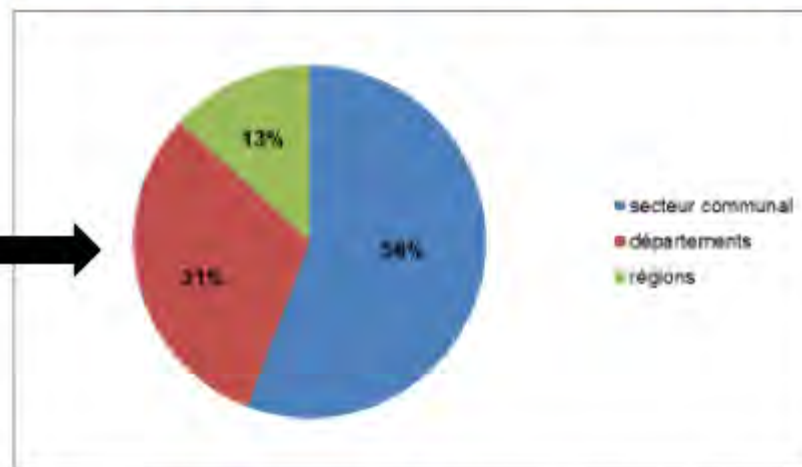
La dépense publique locale représente près de **20%** de la dépense publique totale.



Part de la dépense publique par sous-secteur en 2016

Source : INSEE base 2010

Communes et intercommunalités pèsent pour **56%** de la dépense publique locale.



Part de chaque niveau de collectivité dans le total de la dépense locale

Source : OFGPI, Les finances publiques locales en 2017- État des lieux⁴

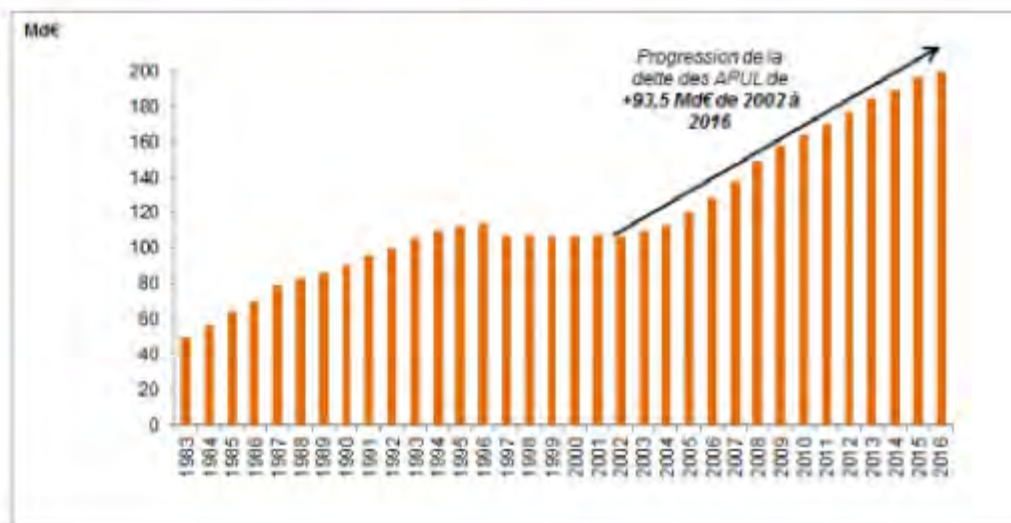
APUL : Administration **P**ublique **L**ocale (communes, intercommunalités, départements, régions,...)

ASSO : Administration de **S**écurité **S**ociale

APUC : Administration **P**ublique **C**entrale

Un encours de dette en forte augmentation

- Pour les APUL, la dette atteint près de **200 Md€** au 31 décembre 2016 (+ 93,5 Md€ par rapport à 2002).
- Cet encours représente près de **80%** des recettes des collectivités.
- La capacité de désendettement a augmenté : en 2016, **5,2 années** seraient nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours de dette contre **3,2 années** en 2003.



Évolution de l'encours de dette de l'ensemble des APUL (1983-2016)
Source : INSEE

A noter que le PLPFP 2008-2022 durcit la « règle d'or » en encadrant l'évolution des capacités de désendettement des collectivités locales et intercommunalités en fixant un ratio prudentiel de dette rapportée à la capacité d'autofinancement

Les mesures prises:

La réduction du déficit public

- Le Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) a pour ambition de faire passer le déficit public de la France **sous la barre symbolique des 3%**.

En % de PIB	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solde structurel	-2,2	-2,1	-1,9	-1,6	-1,2	-0,8
Solde conjoncturel	-0,6	-0,4	-0,1	+0,1	+0,3	+0,6
Solde public effectif (hors mesures ponctuelles et temporaires)	-2,9	-2,8	-2,9*	-1,5	-0,9	-0,3
Dépenses publiques (hors crédits d'impôts)	54,7	54,0	53,4	52,6	51,9	51,1
Dettes des administrations publiques	96,7	96,9	97,1	96,1	94,2	91,4

** Transformation du CICE en allègement de charges pérenne (surcoût temporaire de 20 Md€)*

Effort de 13 Md€ demandé au bloc communal

- **Après la réduction drastique des dotations de l'Etat sur la période 2014-2017 (-11,5 Md€), un nouvel effort de 13 Md€ (2,6 Md€/an) est demandé au bloc communal (communes et EPCI), soit 26% de l'effort global demandé (sur 50 Md€).**
- **L'effort demandé se traduit par un double objectif :**
 - **La limitation de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à + 1,2%/an inflation comprise** (des modulations sont autorisées au regard de l'évolution démographique, de la richesse de la population et des efforts de gestion déjà réalisés)
 - **La réduction du besoin de financement** (emprunts contractés – remboursements de dette) de 2,6 Md€/an pour arriver à un désendettement total de 13 Md€.
- **Il n'est pas programmé de baisse de la DGF en 2018 mais une contractualisation entre l'Etat et les 340 collectivités.** L'effort sera porté, dès 2018, par 340 collectivités, dont les dépenses réelles de fonctionnement 2016 sont supérieures à 60 M€ (budget principal).

« Contractualisation » ou « Pacte de confiance »

- **Sont concernés** par le dispositif de contractualisation :
 - Les régions (y compris Corse, Martinique et Guyane)
 - Les départements
 - La métropole de Lyon
 - Les communes et les EPCI à fiscalité propre dont le budget principal présente un niveau de dépenses réelles de fonctionnement supérieur à 60 M€ en 2016
- **Les autres collectivités auront la possibilité de contractualiser également.**
- Les contrats devraient être signés au plus tard à la fin du 1^{er} semestre pour la période **2018-2020** (durée de 3 ans). Les contrats pourront donner lieu à un avenant sur demande de l'un des cocontractants.
- Les contrats détermineront sur le périmètre du budget principal :
 - **Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ;**
 - **Un objectif d'amélioration du besoin de financement ;**
 - **Une trajectoire d'amélioration de la capacité de désendettement** (pour les collectivités et les EPCI dépassant le plafond national de référence).

« Contractualisation » ou « Pacte de confiance »

Un « système de bonus-malus » est instauré :

- **Malus** : reprise financière sur la fiscalité d'un montant égal à 75% de l'écart constaté (ou 100% en l'absence de contrat). Cette reprise ne peut excéder 2% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal de l'année. Le Préfet tiendra compte des éléments susceptibles d'affecter la comparaison sur plusieurs exercices (exceptionnel, changement de périmètre, transferts de charges,...)
- **Bonus** : le préfet peut majorer le taux de subvention pour les opérations bénéficiant de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Seul l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est pris en compte dans le calcul du système de bonus-malus. Les deux autres objectifs sont donc principalement indicatifs.
(seul le budget principal est concerné)

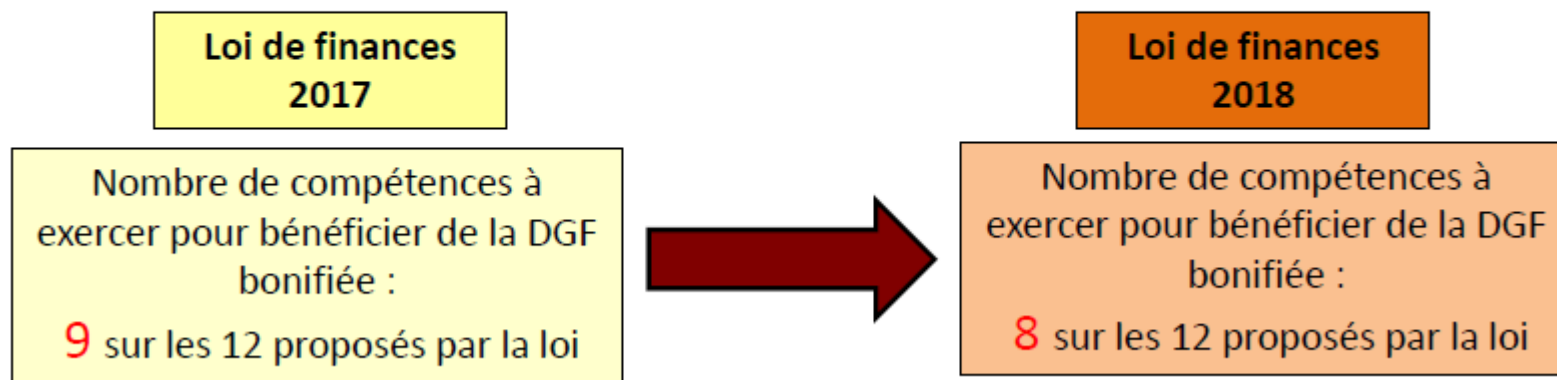
Plafond national de référence pour la capacité de désendettement

- Le PLPFP 2018-2022 définit un plafond national de référence pour la capacité de désendettement à respecter par type de collectivité, à savoir :
 - 9 ans pour les régions ;
 - 10 ans pour les départements et la Métropole de Lyon ;
 - 12 ans pour les communes et les EPCI à fiscalité propre.

La capacité de désendettement se calcule sur la base du budget général de la collectivité. Elle correspond au rapport entre l'encours de dette du dernier exercice connu et la Capacité d'AutoFinancement (CAF) ou épargne brute de l'exercice écoulé ou des trois derniers exercices (selon la méthode la plus favorable).

L'évolution des concours financiers de l'Etat concernant le bloc communal

- La loi de finances prévoit un aménagement des conditions d'éligibilité à la dotation de bonification des communautés des communes.



La CCBS pourra conserver sa DGF bonifiée suite aux transferts de compétence validés en décembre 2017

L'évolution des concours financiers de l'Etat concernant le bloc communal

- Dotation d'intercommunalité :
Estimation de la dotation à **750 K€** à laquelle on déduit la contribution au redressement des finances publiques figée au montant de l'année 2017 soit **-675 K€ pour la CC** (soit 75 000 € estimé)
- Dotation de compensation : - **2,5%**
- DC RTP (Dotation de compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) : - **15 %**
Cette dotation est une variable d'ajustement en + ou - pour l'Etat qui raisonne à budget constant sur l'enveloppe globale des dotations

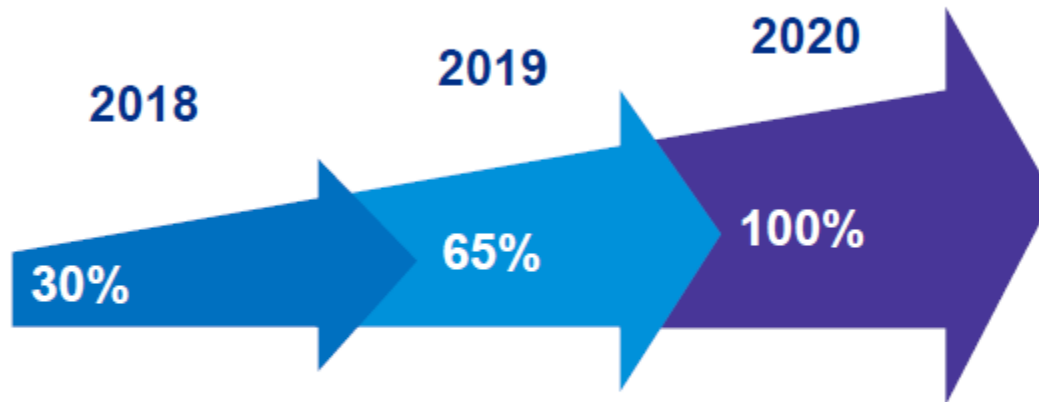
La péréquation horizontale via le FPIC

FPIC : le montant de l'enveloppe du bloc communal est définitivement fixé à 1 Md€, enveloppe en vigueur depuis 2016.

L'enveloppe est constante mais la répartition est non figée du fait de nouvelles fusions d'intercommunalités, création agglomération, communes nouvelles...

Le dégrèvement de la taxe d'habitation

- L'objectif de cette mesure est d'instaurer un nouveau dégrèvement qui doit permettre à environ 80% des foyers d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation (TH) au titre de leur **résidence principale** d'ici 2020. L'objectif sera atteint de manière **progressive** sur 3 ans.



- Ce dégrèvement se fera **dans la limite des taux globaux et abattements appliqués en 2017**. Le dégrèvement s'ajoute aux exonérations existantes.
- Ce dégrèvement concernera **les foyers dont les ressources n'excèdent pas un certain plafond**. Le droit à dégrèvement sera **dégressif** afin de limiter les effets de seuil liés au plafond de revenus.

Le dégrèvement de la taxe d'habitation (suite)

- Ce dégrèvement concerne les foyers dont le **revenu fiscal de référence (RFR)** n'excède pas 27 000 € pour une personne seule, 43 000 € pour un couple majoré de 6 000 € par demi-part supplémentaire (RFR plafond 1 dans le tableau ci-dessous).
- Afin de limiter les effets de seuil, le droit à dégrèvement sera dégressif pour les foyers dont les ressources se situent entre les limites ci-dessus et les suivantes : un revenu fiscal de référence de 28 000 € pour une part, majoré de 8 500 € pour les 2 premières demi-parts, puis majoré de 6 000 € à partir de la troisième demi-part (RFR plafond 2 dans le tableau ci-dessous).

Foyer type	Nombre de parts	RFR plafond 1	RFR plafond 2
Personne seule	1	27 000 €	28 000 €
Couple sans enfant	2	43 000 €	45 000 €
Couple avec 1 enfant	2,5	49 000 €	51 000 €
Couple avec 2 enfants	3	55 000 €	57 000 €
Couple avec 3 enfants	4	67 000 €	69 000 €
Personne seule avec 1 enfant	2	43 000 €	45 000 €
Personne seule avec 2 enfants	2,5	49 000 €	51 000 €
Personne seule avec 3 enfants	3,5	61 000 €	63 000 €

Ce dispositif a été étendu aux pensionnaires des établissements d'hébergement de personnes âgées sans but lucratif, lorsqu'ils n'ont pas la jouissance privative de leur logement (réduction du prix de journée)

Le dégrèvement de la taxe d'habitation (suite et fin)

- Le montant du dégrèvement est calculé sur la base des taux et abattements appliqués sur l'exercice 2017.
- En cas d'évolution des taux ou de la politique d'abattements :
 - Dans le cas où la collectivité diminue son taux d'imposition 2018 par rapport à 2017 ou augmente le niveau d'abattement entre ces deux mêmes années, dans l'optique d'une baisse du produit de fiscalité perçu sur son territoire, le montant du dégrèvement est alors calculé sur la base du taux global d'imposition et des taux ou montants des abattements lorsqu'ils sont fixés en valeur absolue, appliqués sur l'exercice 2018.
 - Dans le cas où la collectivité augmente son taux d'imposition 2018 par rapport à 2017 ou diminue le niveau d'abattement entre ces deux mêmes années, dans l'optique d'une hausse du produit de fiscalité perçu sur son territoire, le montant du dégrèvement est calculé sur la base du taux global d'imposition et des taux ou montants des abattements lorsqu'ils sont fixés en valeur absolue, appliqués sur l'exercice 2017. Ainsi, les éventuelles augmentations de taux ou d'abattements décidées pour les années suivantes seront supportées par les contribuables.

CFE Contribution Foncière Economique

Exonération des CFE pour les chiffres d'affaires inférieurs à 5 000 €

- Parmi les 2,7 millions de redevables imposés à la CFE 2015 sur la base minimum, soit les 2/3 des redevables de la CFE, près d'1 million réalisent un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 5 000 €.
- La LF 2018 prévoit l'exonération de la CFE minimum des redevables réalisant un montant de chiffre d'affaires ou de recettes inférieur ou égal à 5 000 €, avec une compensation par l'Etat de la perte de recettes induite pour les communes et les EPCI.
- Cette mesure entrera en vigueur à compter de 2019.
- Les personnes réalisant un chiffre d'affaires ou de recettes inférieur ou égal à 5 000 € seront également exonérées des droits additionnels afférents à la CFE pour le financement des chambres consulaires.

Evolution des bases fiscales en 2018

- La taxe d'habitation, les taxes foncières et la cotisation foncière des entreprises sont calculées à partir de la **valeur locative cadastrale (VLC)** des biens immobiliers imposables.
- **En plus des revalorisations effectuées en cas de déclaration de changements affectant les propriétés, les lois de finances fixaient, chaque année, un coefficient d'actualisation de ces valeurs locatives.**
- La **LF 2017** a instauré, à compter de 2018, une mise à jour annuelle automatique des valeurs locatives autres que professionnelles.
- Cette mise à jour automatique, codifiée à l'article 1518 du CGI par la LFR 2017, est fondée sur la prise en compte de l'évolution de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre deux années** (novembre 2016 et novembre 2017 pour 2018).
- **A mi-décembre, l'évolution atteint 1,24%.**

Taxe de séjour

- **Modification du barème de la taxe de séjour pour 2019 sous réserve de délibération par la collectivité compétente.**
- **Pour tous les hébergements non classés, la loi prévoit, à compter de 2019, un tarif proportionnel au prix de la nuitée par personne et plafonné (de 1 à 5%) et non plus un tarif en valeur absolue par nuitée.**
- **Sont concernés par le tarif proportionnel : les meublés non classés (notamment ceux du type « Airbnb), les hébergements en attente de classement ou sans classement (hôtels, résidences de tourisme, villages vacances).**
- **A noter également que la collecte de la taxe de séjour au réel par les plateformes internet lorsqu'elles sont intermédiaires de paiement pour des loueurs non professionnels, est rendue obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019.**

FCTVA

- Le FCTVA se caractérise par une forte complexité de gestion : des régimes de dérogations peu lisibles, des risques juridiques en raison des doublons possibles en matière de déductibilité de TVA, et une gestion manuelle entre les collectivités et les préfectures qui génère des coûts de gestion importants.
- La loi de finances pour 2018 propose une automatisation de la gestion du FCTVA.
- A compter du 1er janvier 2019, les attributions du FCTVA sont déterminées dans le cadre d'une **procédure de traitement automatisé des données budgétaires et comptables**.
- Les investissements de 2018 devraient être les derniers donnant lieu à une déclaration de FCTVA.

Rappel des évènements de l'année 2017



III- Rappel des évènements de l'année 2017

- **Concrétisation : 1^{ère} année du nouveau périmètre avec intégration :**
 - Les communes de l'ex CC du Valromey
 - SIVOM du Bas-Bugey
 - Syndicat Mixte du SERAN
 - SMPB
 - La piscine
 - Restitution du scolaire (ex CC Colombier)
- **Regroupement des personnels sur 2 sites**
- **Sélection biennale de la danse à Lyon en juillet 2017**
- **Restitution « Histoires Vraies »**
- **Inauguration et mise en service « Actipôle » le 29/09/2017**

III- Rappel des évènements de l'année 2017

- **Signature du contrat de ruralité avec l'Etat (2017-2020): signé le 13/12/2017**

Enveloppe du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)

Soutien au financement d'un programme d'actions validé par la CCBS le 29/11/2017 sur 6 thématiques prioritaires :



Au total 30 opérations ont été retenues

III- Rappel des évènements de l'année 2017

Une première vague de dossiers soutenus par l'Etat fin 2017

Résultats pour Bugey Sud de la commission d'élus de la DETR en date du 17-11-2017

Intitulé action	Collectivité	Dépenses (€)	Subvention (€)	%
Restructuration du groupe scolaire	Virieu-le-Grand	995 500	298 650	30
Rénovation au centre-bourg	Champagne-en-Valromey	572 532	171 759	30
Réhabilitation ancienne cure	Conzieu	186 000	55 800	30
Développement de la base nautique des 3D	Brégnier-Cordon	79 487	23 846	30
Rénovation des 3 déchetteries	Communauté de communes Bugey Sud	500 000	150 000	30
	TOTAL	2 333 519	700 055	30

III- Rappel des évènements de l'année 2017

- **Candidature à un Contrat Ambition Région avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (2017-2020): validé**
- **Partenariat direct entre la Région et les intercommunalités**
- **Enveloppe financière mobilisée à hauteur de 1 753 000 € pour 7 projets phares:**
 - Améliorer et diversifier l'offre de mobilités à l'échelle intercommunale.
 - Réalisation d'une boucle de liaison de la ViaRhôna au pôle de services de Belley.
 - Aménagements liés à la pratique du vélo notamment sur la ViaRhôna.
 - Fourniture et pose de la signalétique d'information locale selon les prescriptions du schéma directeur en cours de réalisation.
 - Aménagement du site de la cascade de Glandieu.
 - Travaux à l'observatoire astronomique de la Lèbe à Sutrieu (Sivom Valromey)
 - Construction d'un centre aquatique intercommunal.

III- Rappel des évènements de l'année 2017

- **Modification des statuts de la CCBS : Arrêté préfectoral du 27-12-2017**
 - GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations
 - Zones d'Activités Economiques (ZAE)
 - Politique du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, ...
 - Politique de la Ville
 - Création et gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP)

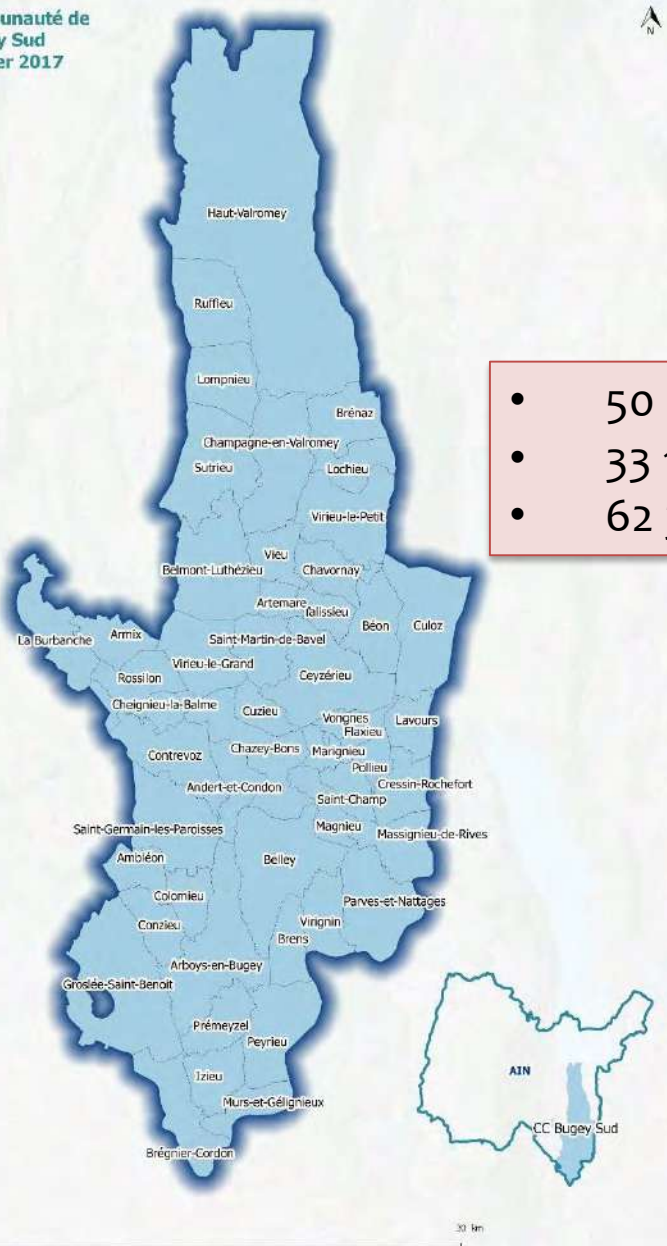
**Nouvelles compétences prises au 1^{er} janvier 2018
afin de conserver la DGF bonifiée**

The background of the slide features a dynamic graphic of various black numbers (0-9) of different sizes and orientations, appearing to fall or float from the top right towards the bottom left. A dark teal horizontal bar is positioned across the middle of the slide, containing the title text in white.

IV- La communauté de communes en chiffres

IV- La communauté de communes en chiffres

Périmètre de la communauté de communes Bugey Sud depuis le 1er janvier 2017



- 50 Communes
- 33 131 habitants
- 62 379 ha

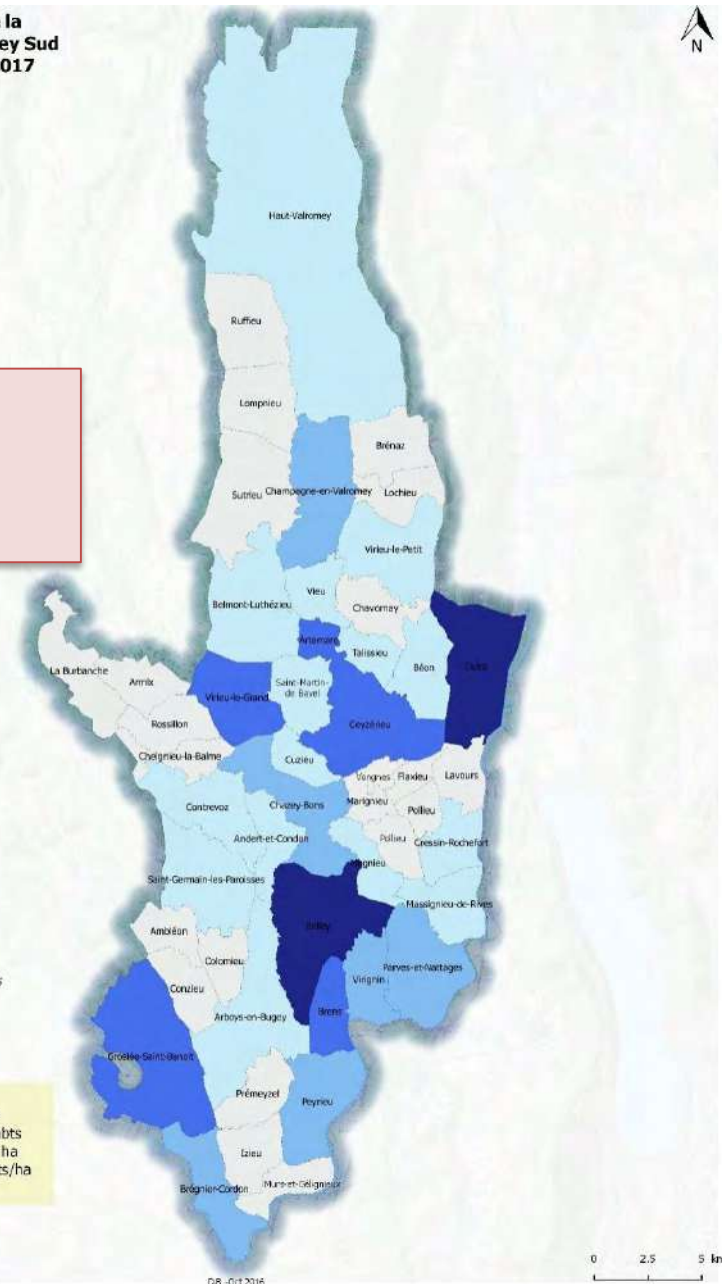
Répartition de la population de Bugey Sud au 1er janvier 2017

Nombre d'habitants



Source: Recensement INSEE 2016

A retenir
Nombre de communes: 50
Population totale: 33 131 hbts
Superficie totale: 62 379,3 ha
Densité moyenne: 0,58 hbts/ha



Ressources Humaines

La fonction RH n'est pas une politique isolée et isolable. Son pilotage est étroitement lié au choix stratégique de la collectivité dont elle doit être la traduction. Dans un schéma parfait, la politique RH est la transcription d'un projet stratégique global, dont découle :

Une organisation de l'administration

Une allocation des moyens

Cette politique doit prendre en compte :

Le niveau de service public désiré

Les choix politiques

Les niveaux d'activité

Les effectifs existants

Les compétences internes et les savoir faire

Le climat/dialogue social

Le contexte budgétaire tendu des collectivités justifie un pilotage fin de la masse salariale. Néanmoins, la CCBS est une jeune collectivité issue des fusions de 4 intercommunalités et une commune Artemare en 2014 soit 41 communes et d'une intégration au 1^{er} janvier 2017 des communes du Valromey pour atteindre 50 communes soit 33 251 habitants.

Par conséquent, la présentation de rétrospective n'apporte pas d'éléments de comparaison stable car entre 2014 et 2017, l'intercommunalité a fait face à un mouvement permanent au niveau de la gestion des compétences transférées et restituées avec le personnel associé.

Ressources Humaines

Organisation générale des services

La réussite de la communauté de communes Bugey Sud repose sur la compétence et l'engagement de ses agents pour le développement du service public. Ce capital humain, qui s'est constitué depuis 2014, est la richesse de la communauté de communes.

Ce capital doit être préservé et enrichi en :

- **Faisant converger les projets personnels, les compétences des agents et les besoins professionnels de la CCBS**
- **Développant et reconnaissant une fonction managériale pour la réussite professionnelle et le bien-être au travail de tous les collaborateurs de la CCBS**

La communauté de communes doit non seulement gérer des services publics efficaces au quotidien mais également créer les conditions d'un avenir durable de son territoire et allouer les ressources nécessaires à la réussite de ces deux grandes missions.

Pour ce faire dans le courant de l'année 2017, elle a fait le choix de mettre en œuvre un organigramme qui propose une organisation des services qui réponde à ces enjeux en :

créant des pôles directionnels clairs comprenant aussi bien des pôles opérationnels et des pôles supports. Chaque pôle est structuré autour d'une mission principale déclinée en compétences et délimitant son périmètre d'intervention.

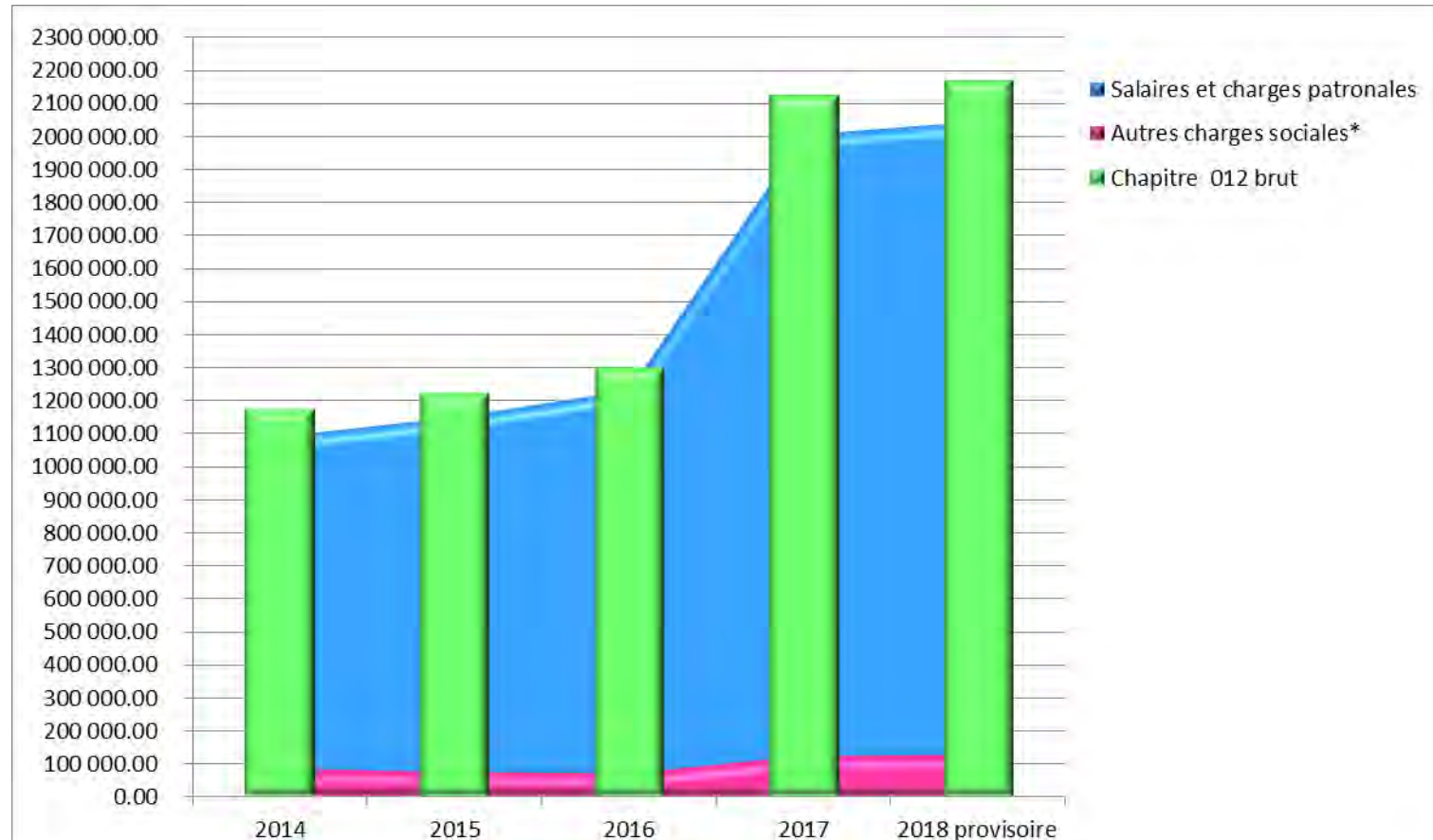
Chaque pôle dispose des directions et des missions lui permettant de prendre en charge ses compétences.
En 2017 des recrutements de directeurs ont été réalisés pour mettre en place cette organisation.

Evolution des dépenses de personnel

	2014	2015	evolution 2015-2014 en %	2016	evolution 2016-2015 en %	2017	evolution 2017-2016 en %	2018 provisoire	evolution 2018-2017 en %
Budget principal									
Chapitre 012	1 174 386.00	1 222 592.00	4.10%	1 300 198.00	6.35%	2 123 506.00	63.32%	2 168 062.20	2.10%
Salaires et charges patronales	1 090 380.23	1 147 897.89	5.28%	1 228 958.43	7.06%	2 001 210.79	62.84%	2 043 062.20	2.09%
Autres charges sociales*	84 006.69	74 694.82	-11.08%	71 239.61	-4.63%	122 295.87	71.67%	125 000.00	2.21%
Remboursements sur salaires	-188 439.55	-154 026.82	-18.26%	-170 875.68	10.94%	-415 804.37	143.34%	-436 600.00	5.00%
Chapitre 013 rbs sociaux	-38 092.70	-5 839.00	-84.67%	-8 670.16	48.49%	-23 585.14	172.03%	-10 000.00	-57.60%
Chapitre 70 rbs mises à dispo	-150 346.85	-148 187.82	-1.44%	-162 205.52	9.46%	-401 434.81	147.49%	-400 000.00	-0.36%
Chapitre 74 contrats aides et autres participations	0.00	0.00		0.00		9 215.58		-26 600.00	
Totaux	985 946.45	1 068 565.18	8.38%	1 129 322.32	5.69%	1 707 701.63	51.21%	1 731 462.20	1.39%

*hors estimation poste directeur du pôle développement (3 directions : économie, tourisme et économie sociale et solidaire)

Evolution des dépenses de personnel



La différence de masse salariale entre 2016 et 2017 s'explique par l'intégration des communes du Valromey et des 3 Syndicats () soit un doublement des effectifs du personnel intercommunal. Il faut également ajouter la prise de compétence « piscine » et la restitution de la compétence scolaire.

2017 = Base 0
(Base 0 pour la prospective à venir)

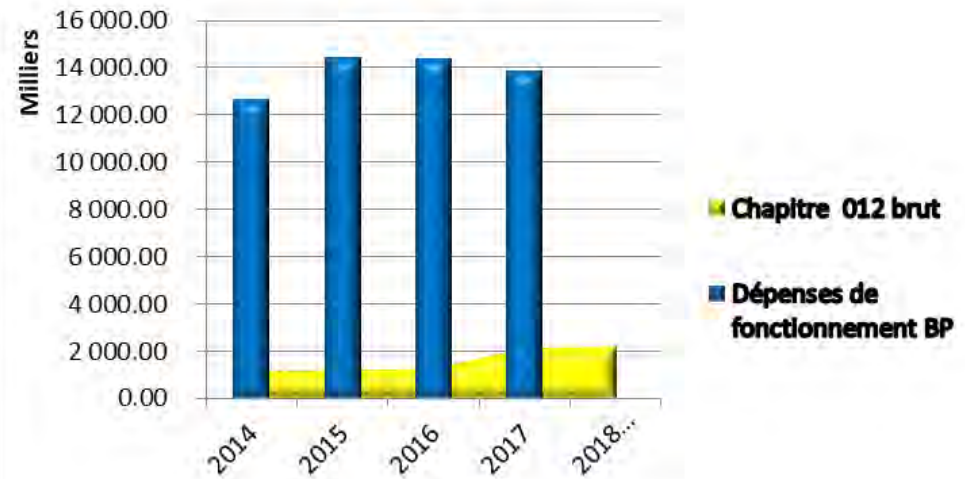
Part de la masse salariale dans le budget de fonctionnement

	2014	2015	evolution 2015-2014 en %	2016	evolution 2016-2015 en %	2017	evolution 2017-2016 en %	2018 provisoire	evolution 2018-2017 en %
Budget principal									
Dépenses de fonctionnement BP	12 707 420.73	14 462 685.71	13.81%	14 375 363.57	-0.60%	13 902 338.12	-3.29%		-100.00%
Chapitre 012 brut	1 174 386.00	1 222 592.00	4.10%	1 300 198.00	6.35%	2 123 506.00	63.32%	2 168 062.20	2.10%
Salaires et charges patronales	1 090 380.23	1 147 897.89	5.28%	1 228 958.43	7.06%	2 001 210.79	62.84%	2 043 062.20	2.09%
Autres charges sociales*	84 006.69	74 694.82	-11.08%	71 239.61	-4.63%	122 295.87	71.67%	125 000.00	2.21%
Chapitre 012 Net	985 946.45	1 068 565.18		1 129 322.32		1 707 701.63		1 731 462.20	
Part MS/BF en % brut	9.24%	8.45%		9.04%		15.27%		#DIV/0!	
Part MS/BF en % net	7.76%	7.39%		7.86%		12.28%		#DIV/0!	

La part des salaires bruts en 2017 comparée aux dépenses totales de fonctionnement est de **15% en brut et 12% en net**.

Les autres charges sociales correspondent à :

- Cnas (groupement d'action sociale du personnel communal)
- assurance personnel
- médecine travail
- FIPHP
- cheque resto (participation employeur à hauteur de 50% sur le prix de 4.50€ en 2017)
- mise à dispo Scot et sivom Valromey



Structure des éléments non permanents de la masse salariale

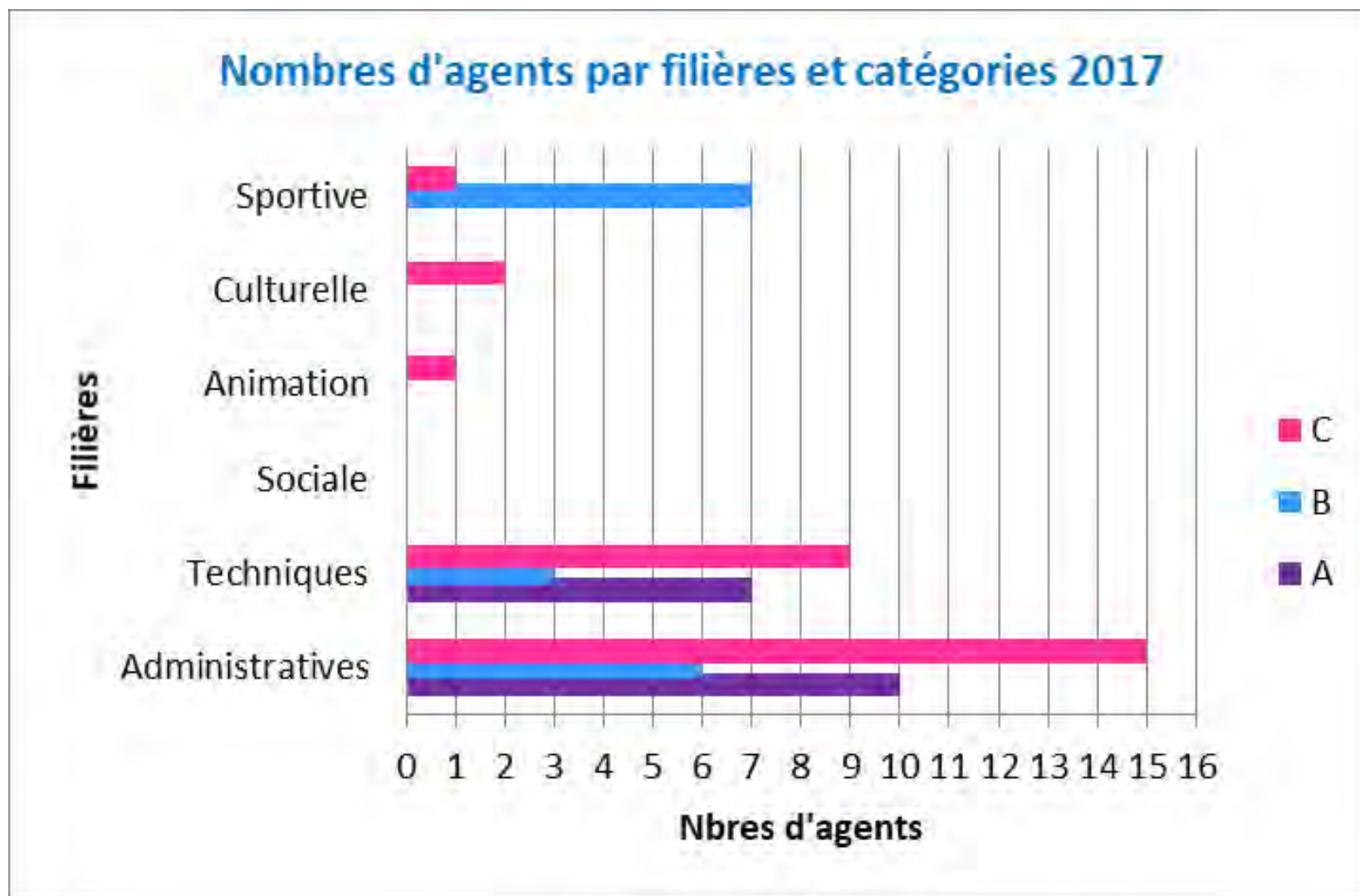
	2014	2015	evolution 2015-2014 en %	2016	evolution 2016-2015 en %	2017	evolution 2017-2016 en %	2018 provisoire	evolution 2018-2017 en %
Budget principal									
Chapitre 012 Brut	1 174 386.00	1 222 592.00	4.10%	1 300 198.00	6.35%	2 123 506.00	63.32%	2 168 062.20	2.10%
Salaires et charges patronales	1 090 380.23	1 147 897.89	5.28%	1 228 958.43	7.06%	2 001 210.79	62.84%	2 043 062.20	2.09%
Chapitre 012 Net	985 946.45	1 068 565.18		1 129 322.32		1 707 701.63		1 731 462.20	
Dont enveloppe variable						300 866.62		290 700.54	-3.38%
Regime indemnitaire						289 967.01		275 700.54	-4.92%
Heures supp/complémentaires						10 899.61		15 000.00	37.62%
Part RI/MS brut						14.17%		13.41%	
Part RI/MS net						17.62%		16.79%	

Évolution des effectifs par catégorie et filière

FILIERES/CATEGORIES en nombre	2016				2017				projection 2018			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Administratives	4	3	5	12	10	6	15	31	10	6	13	29
Techniques	4	3	7	14	7	3	9	19	6	5	7	18
Sociale			9	9				0				0
Animation		1					1	1			3	3
Culturelle			1	1			2	2			1	1
Sportive		2				7	1	8		7	1	8
Total général	8	9	22	36	17	16	28	61	16	18	25	59
Dont contractuels sur emplois permanents (CDI)	3	2	1	6	3	1	1	5	1	1	1	3
Dont contractuels saisonniers/remplacements/surcharge travail/technicité particulière	1	3	3	7	5	5	10	20	6	6	5	17

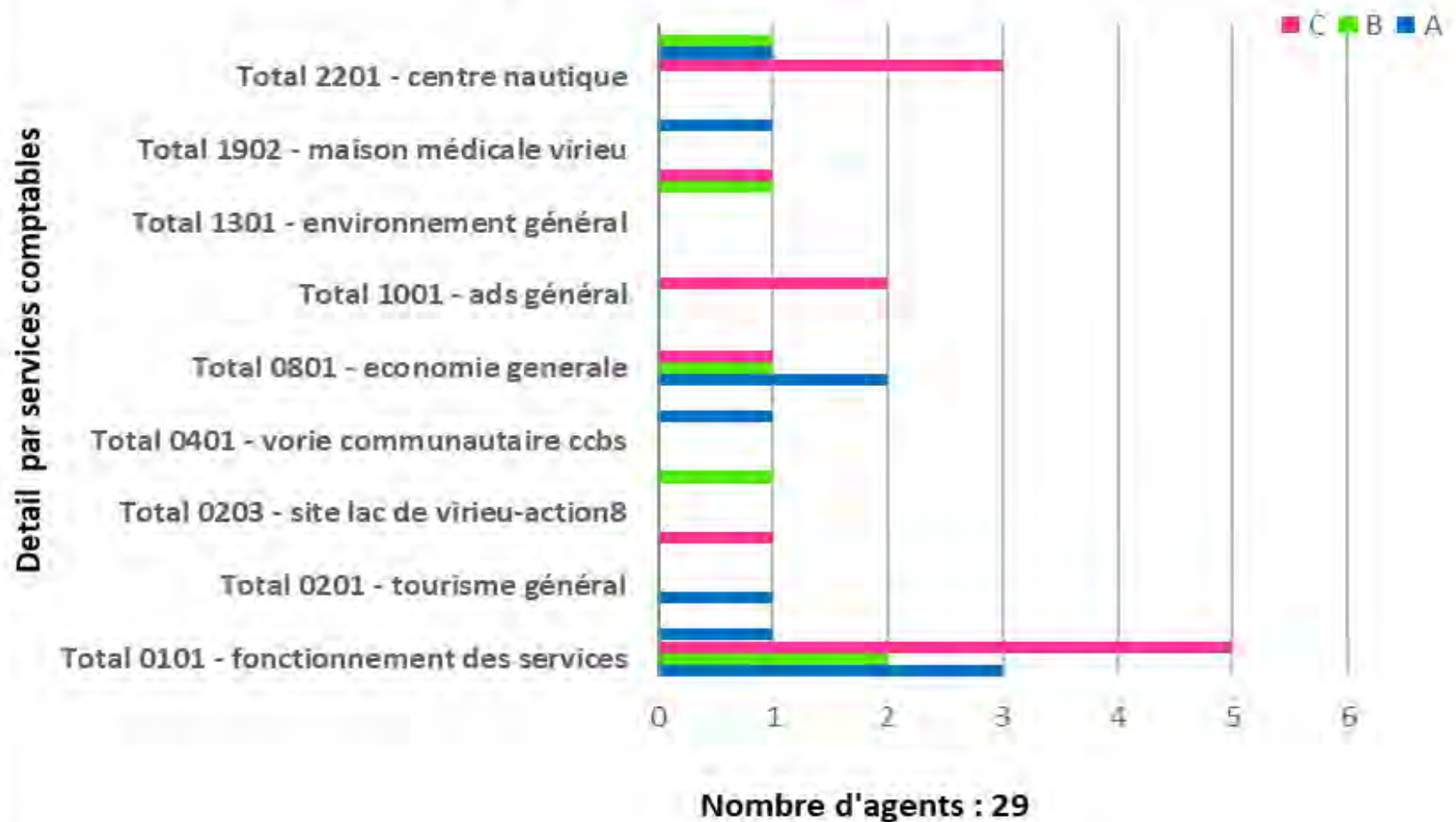
*2017 : hors stagiaires

Structure des éléments non permanents de la masse salariale



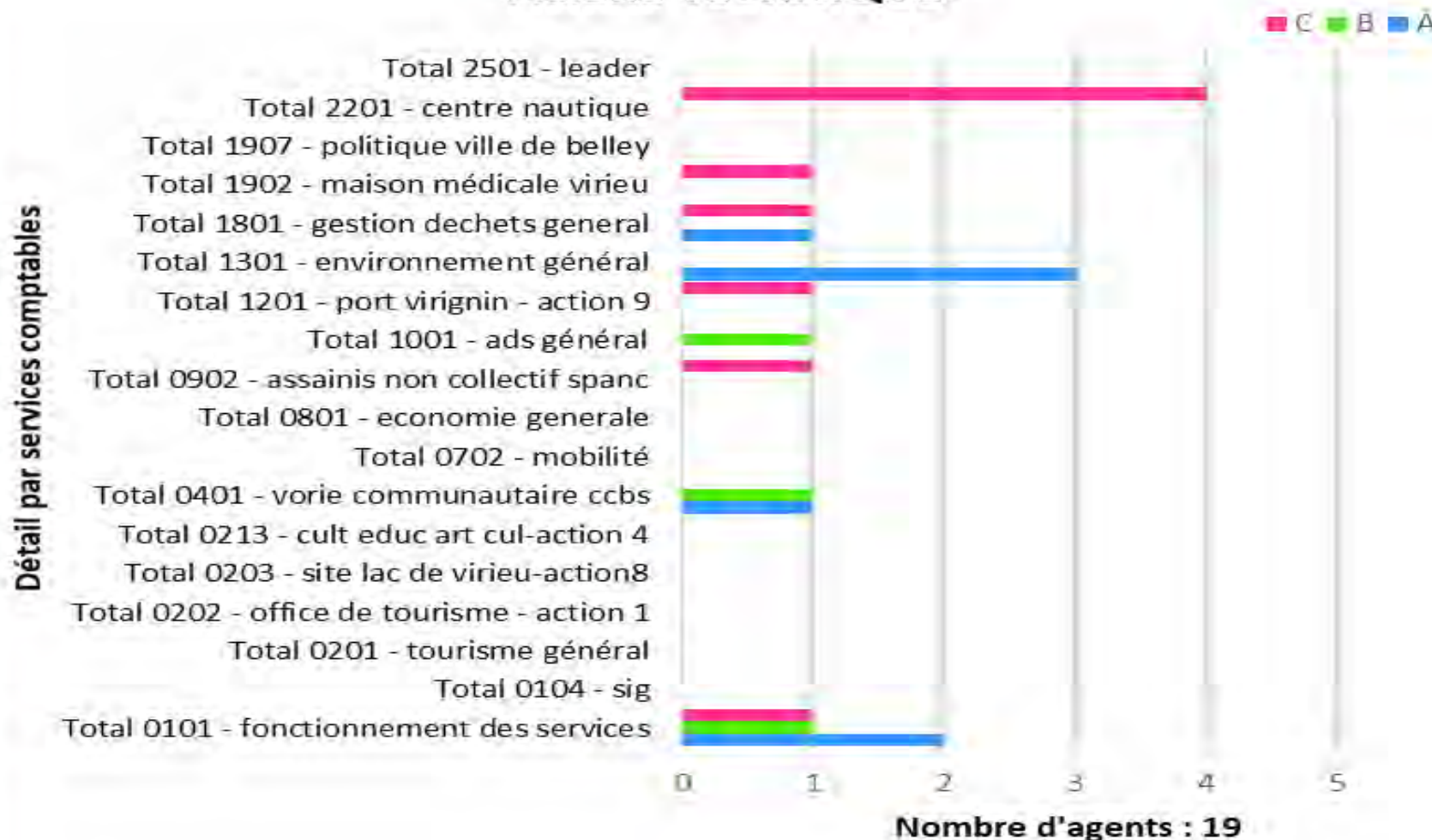
Détail de la filière administrative par services comptables

FILIERE ADMINISTRATIVE



Détail de la filière technique par services comptables

FILIERE TECHNIQUE



Récapitulatif par direction, filières et catégories

	administrative			Total administrative	animation	Total animation	contractuel	Total contractuel	culturelle	Total culturelle	sportive	Total sportive	stagiaire	Total stagiaire	technique			Total technique	hors filière	Total hors filière	Total général	
Catégories	A	B	C		C				C		B	C				A	B	C				
Direction générale des services	1			1																	1	
0101 - fonctionnement des services	1			1																	1	
Pôle administratif et communication	1		2	3																	3	
0101 - fonctionnement des services	1		1	2																	2	
1801 - gestion dechets general			1	1																	1	
Pôle aménagement et développement économique	3	2	1	6																	6	
0801 - economie generale	2	1	1	4																	4	
2501 - leader	1	1		2																	2	
Pôle des ressources humaines- Organisation et coopération territoriale	1		2	3																	3	
0101 - fonctionnement des services	1		2	3																	3	
Pôle environnement et aménagement durable		1		1			1	1								4		2	6	1	1	9
0902 - assainis non collectif spanc																		1	1		1	
1301 - environnement général																3			3		3	
1801 - gestion dechets general		1		1			1	1								1		1	2	1	1	5
Pôle financier et marché public		2	2	4																	4	
0101 - fonctionnement des services		2	1	3																	3	
0202 - office de tourisme - action 1			1	1																	1	
Pôle population et qualité de vie -citoyenneté	2			2												1	0	1	2		4	
0101 - fonctionnement des services																1			1		1	
0702 - mobilité	1			1																	1	
1902 - maison médicale virieu																		1	1		1	
1907 - politique ville de belley	1			1																	1	
Pôle technique	1		6	7	1	1					6	1	7			2	3	5	10		25	
0101 - fonctionnement des services			1	1												1	1	1	3		4	
0104 - sig	1			1																	1	
0203 - site lac de virieu-action8											1		1								1	
0401 - voirie communautaire ccbs																1	1		2		2	
1001 - ads général			2	2													1		1		3	
2201 - centre nautique			3	3	1	1					5	1	6					4	4		14	
Pôle tourisme -culture et patrimoine	1	1		2					2	2	1		1					1	1		6	
0201 - tourisme général	1			1					1	1											2	
0202 - office de tourisme - action 1									1	1											1	
0203 - site lac de virieu-action8											1		1								1	
0213 - cult educ art cul-action 4		1		1																	1	
1201 - port virignin - action 9																		1	1		1	
Total général	10	6	13	29	1	1	1	1	2	2	7	1	8	4	4	7	3	9	19	1	1	61

Pyramide des âges 2017

Pyramide des âges 2017

***hors stagiaires**

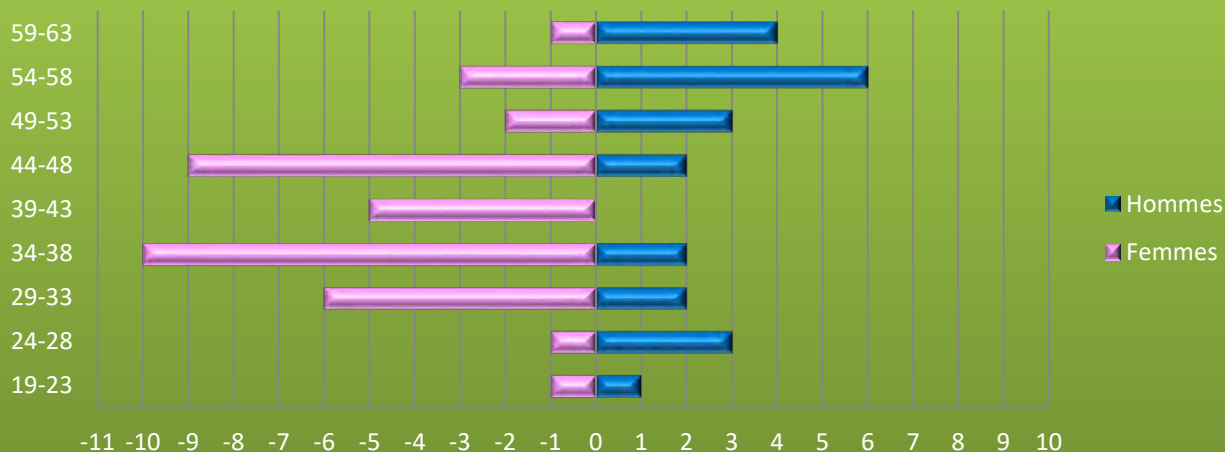
Entre 19 et 43 ans, il y a 23 femmes pour 8 hommes sur un total de 31 agents.

Entre 44 et 63 ans, il y a 15 femmes pour 15 hommes sur un total de 30 agents.

Il y a donc 38 femmes pour 23 hommes sur un total de 61 agents sur l'année 2017.

Âges	F	H	Total général
19-23	1	1	2
24-28	1	3	4
29-33	6	2	8
34-38	10	2	12
39-43	5		5
Sous total	23	8	31
44-48	9	2	11
49-53	2	3	5
54-58	3	6	9
59-63	1	4	5
Sous total	15	15	30
Total général	38	23	61*

Pyramide des âges 2017 (Effectifs femmes et hommes)



IV- La communauté de communes en chiffres

La dette



IV- La communauté de communes en chiffres

La dette tout budget confondu

ETAT DE L'ENDETTEMENT

01 01 2018

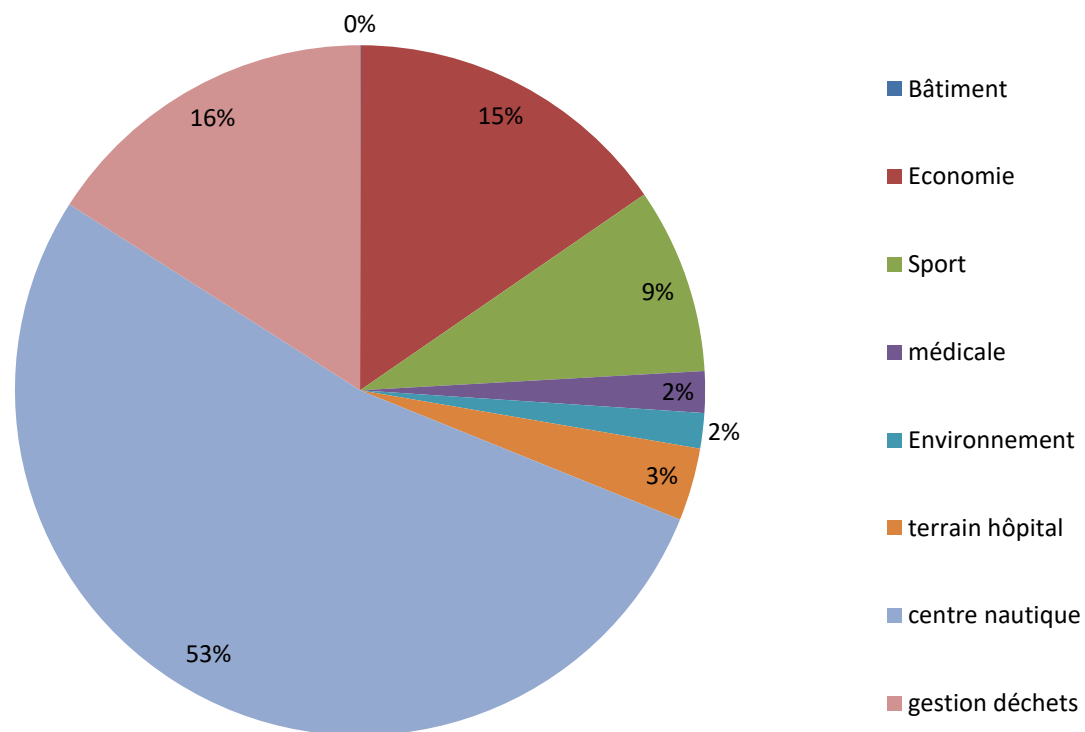
Budgets	Année	Année	Banque	Objet	Capital de départ	Taux	Remb	Capital restant dû		Remboursement	Remboursement	Capital restant dû
	départ	Fin						01/01/2018		capital 2018	intérêts 2018	au 31/12/2018
principal	2010	janv-30	CE	Terrain hôpital Belley	800 000 €	2.91%	A	507 410.80 €	63%	39 031.60 €	14 970.73 €	468 379.20 €
principal	2013	juin-28	CE	Base multimodale aviron	450 000 €	4.08%	T	315 000.00 €	70%	30 000.00 €	12 393.00 €	285 000.00 €
principal	2004	mai-19	CA	ECO- Réhabilitation ferme Neyrieu	150 000 €	4.16%	T	19 521.91 €	13%	12 879.75 €	612.93 €	6 642.16 €
principal	2009	oct-18	CA	Tx bâtiment SMPB	40 000 €	3.65%	A	4 551.93 €	11%	4 551.93 €	166.15 €	- €
principal	juil-17	juil-42	CA	Centre nautique	8 000 000 €	1.49%	M	7 889 606.21 €	99%	267 756.46 €	115 731.50 €	7 621 849.75 €
GEMAPI	2005	avr-19	CA	Tx enrochement S. FURANS	38 000 €	4.21%	A	6 367.16 €	17%	3 117.93 €	268.06 €	3 249.23 €
GEMAPI	2016	mai-21	CA	TX Investissement SM SERAN	350 000 €	0.67%	M	240 432.18 €	69%	69 801.84 €	1 396.80 €	170 630.34 €
port	2015	déc-34	CA	Port plaisance - phase 1	700 000 €	3.21%	M	621 367.17 €	89%	27 936.91 €	19 537.25 €	593 430.26 €
port	2015	sept-35	CE	Port plaisance - capitainerie	400 000 €	1.77%	M	361 734.55 €	90%	17 501.82 €	6 261.18 €	344 232.73 €
maison médicale	2012	janv-27	CA	Maison médicale - Virieu	103 620 €	4.98%	A	74 878.81 €	72%	5 963.29 €	3 728.96 €	68 915.52 €
maison médicale	2011	août-26	CA	Maison médicale - Virieu	325 000 €	3.50%	A	214 674.81 €	66%	20 704.53 €	7 513.62 €	193 970.28 €
OROFUSION	2006	mars-20	CA	Bât relais Catcel et O. Frères	600 000 €	3.30%	A	140 958.28 €	23%	45 469.12 €	4 651.62 €	95 489.16 €
gestion déchets	2008	févr-23	CE	Const quai de transfert déchets	800 000 €	4.83%	A	375 395.57 €	47%	55 426.27 €	18 131.61 €	319 969.30 €
gestion déchets	2018	avr-33	BP	Tx et conteneurs semis-enterrés	2 000 000 €	1.19%	M	2 000 000.00 €	100%	81 517.88 €	15 584.20 €	1 918 482.12 €
Ousson nord	2014	nov-29	CA	Bâtiment Sabla	128 500 €	2.74%	M	106 210.74 €	83%	7 642.37 €	2 814.67 €	98 568.37 €
Ousson nord	2014	nov-29	CA	Bâtiment Colorplast	285 000 €	2.74%	M	235 564.63 €	83%	16 949.96 €	6 242.68 €	218 614.67 €
La bussièrè	2016	juil-20	CA	Bât La Bussièrè CCV	106 906 €	0.61%	M	69 341.31 €	65%	26 712.34 €	348.38 €	42 628.97 €
Actipôle	2015	sept-35	CE	Bâtiment Actipôle	1 900 000 €	1.77%	M	1 718 239.08 €	90%	83 133.71 €	29 740.57 €	1 635 105.37 €
				TOTAUX	17 177 026 €			14 901 255.14 €		816 097.71 €	260 093.91 €	14 085 157.43 €

IV- La communauté de communes en chiffres

La dette

Répartition de la dette en capital par compétence au 01 01 2018

(tout budget confondus)



IV- La communauté de communes en chiffres

La dette

Evolution de l'annuité de la dette de 2017 à 2018			
	capital	intérêts	total
Annuité 2017	589 652 €	200 124 €	789 776 €
Annuité 2018	816 097 €	260 094 €	1 076 191 €
↗	226 445 €	59 970 €	+ 36 %

ratio	capital restant dû /habitants		
	14 901 255	33 131	Population INSEE
année 2018	450 €		au 1 01 2017
année 2017	407 €		
année 2016	253 €		

2017	Capacité de désendettement du budget principal		
	capital restant dû	8 736 090 €	(seulement budget principal)
	CAF BRUTE	2 853 422 €	
		3.062	soit 3,06 ans
2017	Capacité de désendettement tous budgets confondus		
	capital restant dû	14 901 255 €	(tous budgets)
	CAF BRUTE (budget principal)	2 853 422 €	
		5.22	soit 5,22 ans

Les attributions de compensation révisées en 09/2017

Références : Délibérations du conseil communautaire du 10 02 2016 - 24 11 2016 - 19 01 2017 - 21 09 2017							
	AC année 2017			AC année 2017			AC année 2017
1 AMBLEON	-4 527.56	18	COLOMIEU	-3 459.37	35	PARVES ET NATTAGES	52 917.75
2 ANDERT ET CONDON	10 522.88	19	CONTREVOZ	9 453.95	36	PEYRIEU	190 926.87
3 ARBOYS	37 358.41	20	CONZIEU	-4 777.81	37	POLLIEU	4 621.64
4 ARMIX	-3 770.08	21	CRESSIN-ROCHEFORT	133 958.24	38	PREMEYZEL	752.40
5 ARTEMARE	38 106.00	22	CULOZ	1 686 438.83	39	ROSSILLON	-17 408.41
6 BELLEY	2 345 467.06	23	CUZIEU	-45 240.69	40	RUFFIEU	-24 541.64
7 BELMONT-LUTHEZIEU	-10 878.84	24	FLAXIEU	1 396.58	41	ST CHAMP	8 131.71
8 BEON	101 877.13	25	GROSLEE ST BENOIT	87 400.28	42	ST GERMAIN	15 648.42
9 BREIGNIER-CORDON	311 078.76	26	HAUT VALROMEY	-12 939.34	43	ST MARTIN DE BAVEL	-23 272.46
10 BRENAZ	-17 582.63	27	IZIEU	21 473.77	44	SUTRIEU	-53 122.56
11 BRENS	282 986.04	28	LAVOURS	101 282.43	45	TALISSIEU	21 622.77
12 BURBANCHE	-9 215.94	29	LOCHIEU	-21 513.90	46	VIEU	3 927.50
13 CEYZERIEU	30 584.32	30	LOMPNIEU	-27 795.79	47	VIRIEU LE GRAND	1 800.32
14 CHAMPAGNE-EN-VALROMEY	-22 147.93	31	MAGNIEU	-495 904.03	48	VIRIEU LE PETIT	-7 868.10
15 CHAVORNAY	-2 545.82	32	MARIGNIEU	10 427.98	49	VIRIGNIN	237 883.05
16 CHAZEY- BONS (avec Pugieu)	194 611.19	33	MASSIGNIEU	154 966.61	50	VONGNES	12 589.61
17 CHEIGNIEU	-19 617.51	34	MURS ET GELIGNIEUX	166 965.03			
EN ROUGE AC NEGATIVES : VERSEMENTS DES COMMUNES A CCBS						-828 130.41	
EN NOIR AC POSITIVES : VERSEMENTS DE CCBS AUX COMMUNES						6 277 177.53	

Les attributions de compensation révisées en 01/2018

Références : Délibérations du conseil communautaire du 10 02 2016 - 24 11 2016 - 19 01 2017 - 21 09 2017 - 30 01 2018							
	AC année 2018			AC année 2018			AC année 2018
1 AMBLEON	-4 527.56	18	COLOMIEU	-3 459.37	35	PARVES ET NATTAGES	48 382.49
2 ANDERT ET CONDON	10 522.88	19	CONTREVOZ	9 453.95	36	PEYRIEU	186 663.45
3 ARBOYS	37 358.41	20	CONZIEU	-4 777.81	37	POLLIEU	4 621.64
4 ARMIX	-3 770.08	21	CRESSIN-ROCHEFORT	131 594.54	38	PREMEYZEL	752.40
5 ARTEMARE	38 106.00	22	CULOZ	1 626 117.14	39	ROSSILLON	-17 408.41
6 BELLEY	2 326 667.06	23	CUZIEU	-45 240.69	40	RUFFIEU	-24 541.64
7 BELMONT-LUTHEZIEU	-10 878.84	24	FLAXIEU	1 396.58	41	ST CHAMP	8 131.71
8 BEON	101 877.13	25	GROSLEE ST BENOIT	81 681.04	42	ST GERMAIN	15 648.42
9 BREGNIER-CORDON	305 349.62	26	HAUT VALROMEY	-12 939.34	43	ST MARTIN DE BAVEL	-23 272.46
10 BRENAZ	-17 582.63	27	IZIEU	21 473.77	44	SUTRIEU	-53 122.56
11 BRENS	279 167.10	28	LAVOURS	98 991.10	45	TALISSIEU	21 622.77
12 BURBANCHE	-9 215.94	29	LOCHIEU	-21 513.90	46	VIEU	3 927.50
13 CEYZERIEU	30 584.32	30	LOMPNIEU	-27 795.79	47	VIRIEU LE GRAND	1 800.32
14 CHAMPAGNE-EN-VALROMEY	-22 147.93	31	MAGNIEU	-495 904.03	48	VIRIEU LE PETIT	-7 868.10
15 CHAVORNAY	-2 545.82	32	MARIGNIEU	10 427.98	49	VIRIGNIN	234 173.63
16 CHAZEY- BON (avec Pugieu)	194 611.19	33	MASSIGNIEU	151 541.36	50	VONGNES	12 589.61
17 CHEIGNIEU	-19 617.51	34	MURS ET GELIGNIEUX	164 491.36			
EN ROUGE AC NEGATIVES : VERSEMENTS DES COMMUNES A CCBS						-828 130.41	
EN NOIR AC POSITIVES : VERSEMENTS DE CCBS AUX COMMUNES						6 159 726.47	
				TOTAL		5 331 596.06	

Impôts et taxes

IMPOTS ET TAXES		CCBS simulation 2018
Bases fiscales	2017 effectives	2018 prévus
TH	45 403 164	45 966 163
FB	45 689 050	46 255 594
FnB	1 130 307	1 144 323
CFE	20 025 810	20 274 130
Taux CCBS	2017	2018
TH	3.62%	3.62%
FB	3.57%	3.57%
FnB	11.97%	11.97%
CFE	24.74%	24.74%
Bases TEOM	2017	2018
TEOM territoire 1	33 705 692.00	34 123 642.58
TEOM territoire 2	10 352.00	10 480.36
TEOM ex CCTE	-	
Taux TEOM	2017	2018
TEOM territoire 1	7.99%	7.99%
TEOM territoire 2	5.59%	5.59%
TEOM ex CCTE	0.00%	
Produits fiscaux	2017	2018
TH	1 643 593 €	1 663 975 €
FB	1 631 251 €	1 651 325 €
FnB	135 299 €	136 975 €
CFE	4 952 921 €	5 015 820 €
TOTAL 1	8 363 064 €	8 468 095 €
<i>Evolution N - N-1</i>	600 753 €	105 031 €
Produits TEOM	2017	2018
TEOM territoire 1	2 700 504.00	2 726 479.04
TEOM territoire 2	578.68	585.85
TEOM ex CCTE	0.00	0.00
TOTAL 2	2 701 083 €	2 727 065 €
<i>Evolution N - N-1</i>	384 458 €	25 982 €

**Simulation 2018
avec maintien des
taux d'imposition
2017**

Les dotations

Autres produits	2017	2018	
CVAE	922 697.00	989 070.00	
CVAE dégrevé	457 642.00	478 949.00	
TASCOM	351 413.00	0.00	?
GIR versement	196 301.00	196 301.00	
IFER			
Eolien	0.00	0.00	?
photovoltaïque	844.00	0.00	?
centrale hydraulique	187 213.00	0.00	?
Transformateurs	92 644.00	0.00	?
stations radio	60 347.00	0.00	?
canalisation gaz	4 870.00	0.00	?
AC négatives des communes	828 130.41	828 130.41	
Taxe de séjour	34 835.00	0.00	?
Autres taxes	129 011.00	0.00	?
rôle supplémentaire exceptionnel (CF	1 005 671.00	0.00	?
TOTAL 3 IMPOTS ET TAXES 1+2	15 335 765.09	13 687 610.34	
<i>Evolution N - N-1</i>	2 044 412 €		
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2017	2018	
alloc CFE	5 166.00	0.00	?
allocTH	201 999.00	0.00	?
alloc FB	2 982.00	0.00	?
alloc FNB			
Taxe additionnelle FNB			
DCRTP	155 661.00	155 661.00	
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	0.00	0.00	
DOTATION COMPENSATION	1 849 389.00	0.00	-2.50%
Prélèvement sur fiscalité au titre du Redressement des Finances Publiques	-50 212.00	0.00	
TOTAL 4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 164 985.00	155 661.00	
<i>Evolution N - N-1</i>	60 985 €	- €	
TOTAL IMPOTS ET DOTATIONS 3+4	17 500 750.09	13 843 271.34	
<i>Evolution N - N-1</i>	2 105 397.41		

La DGF et le FPIC

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement de 2014 à 2017

	2014	2015	2016	2017	
Dotation d'intercommunalité	301 879.00 €	366 676.00 €	448 076.00 €	625 014.00 €	
Contribution au redressement des finances publiques	-69 708.00 €	-234 715.00 €	-489 925.00 €	-675 226.00 €	-1 469 574.00 €
solde dotation d'intercommunalité 1	232 171.00 €	131 961.00 €	- 41 849.00 €	- 50 212.00 €	
Dotation de compensation 2	1 920 369.00 €	1 878 458.00 €	1 847 659.00 €	1 849 389.00 €	
DGF TOTALE 1 + 2	2 152 540.00 €	2 010 419.00 €	1 805 810.00 €	1 799 177.00 €	

DGF par habitant	70.4319	64.9885	58.6521	50.5049
------------------	---------	---------	---------	---------

Evolution de la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale (FPIC)

	2014	2015	2016	2017	
Participation CCBS	75 321.00 €	197 177.00 €	274 138.00 €	268 292.00 €	-814 928.00 €

Perte totale de 2 284 502 € en 4 ans

Les résultats provisoires 2017

les reports d'exécutions prévisionnelles en 2017

			budget annexe gestion des déchets
	BUDGET GENERAL	CC Bugey Sud	
Fonctionnement			
Report 2016		5 234 451.15	2 196 485.32
Résultat fonctionnement 2017		2 072 317.73	- 97 581.31
TOTAL		7 306 768.88	2 098 904.01
Investissement			
Dépenses investissement		4 193 467.63	1 821 660.64
Restes à réaliser sur 2017		1 964 051.00	1 305 000.00
Recette investissement		10 615 151.25	339 585.16
Restes à réaliser sur 2017		1 097 230.00	1 980 000.00
excédent/déficit de financement		5 554 862.62	- 807 075.48
A REPORTER SUR 2018			
En fonctionnement		7 306 768.88	1 291 828.53
En investissement		5 554 862.62	

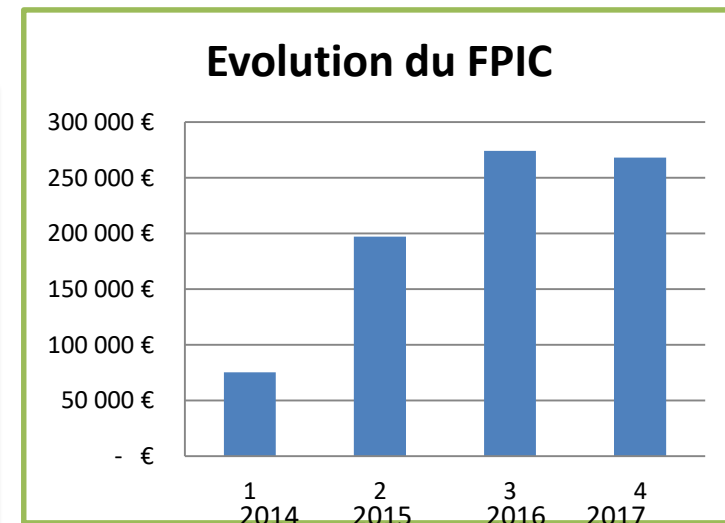
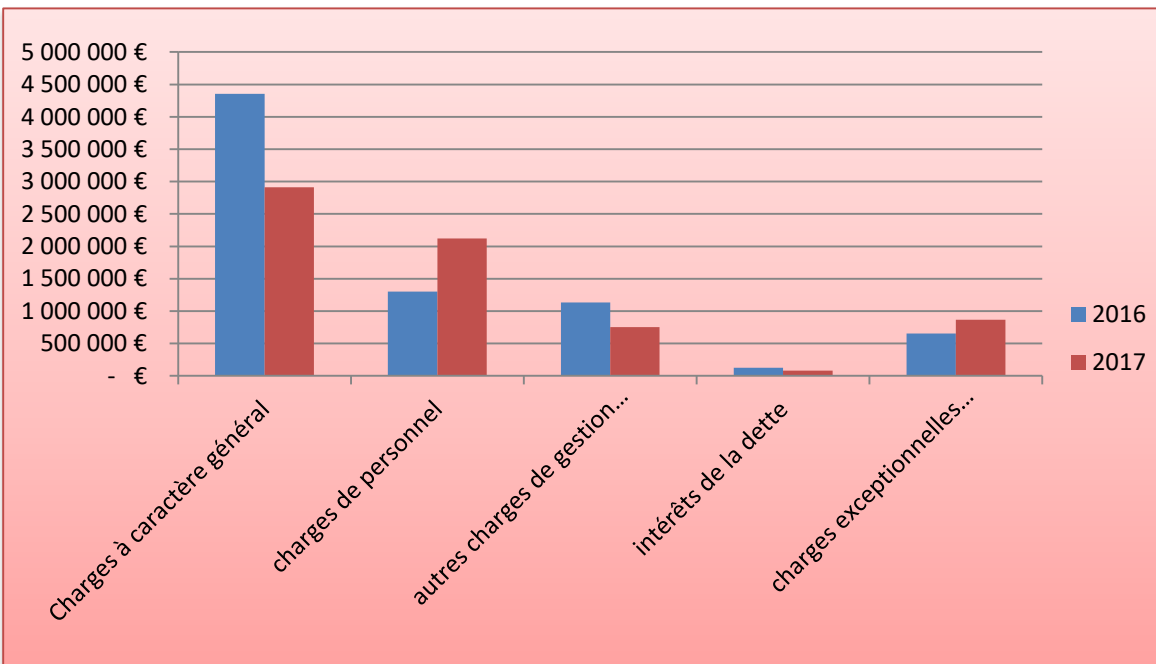
- 2 500 000 € pour revenir à l'enveloppe du centre aquatique soit 8 000 000 €
 - 1 800 000 € (voirie)

Solde 3 000 000 € environs pour financer les investissements à venir

Dépenses de fonctionnement 2017

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (budget général)

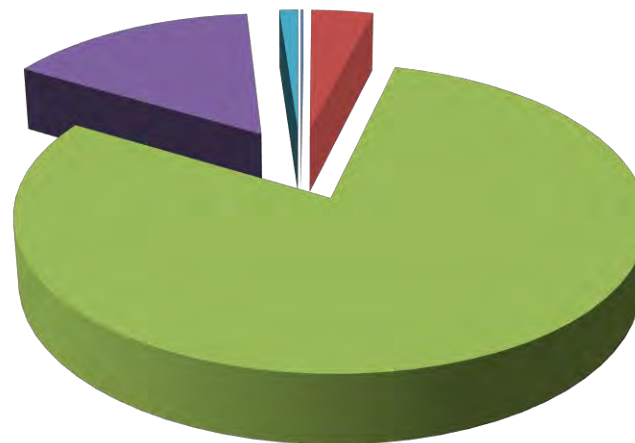
	2016	2017
Charges à caractère général	4 355 889 €	2 911 511 €
charges de personnel	1 300 198 €	2 123 507 €
autres charges de gestion courante	1 134 940 €	751 380 €
intérêts de la dette	127 324 €	82 965 €
charges exceptionnelles +FPIC+contribution aux redressement des comptes publics	655 480 €	867 413 €



Recettes de fonctionnement 2017

STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (budget général)		
	2016	2017
Atténuation de charges	8 670 €	23 585 €
produits des services du domaine et ventes	217 496 €	598 760 €
impôts et taxes	13 380 952 €	12 634 683 €
dotations et participations	2 539 948 €	2 429 793 €
autres produits de gestion courante et exceptionnels	96 584 €	180 855 €

2017



- Atténuation de charges
- produits des services du domaine et ventes
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante et exceptionnels

Les dépenses d'investissement 2017

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

	2017	restes à réaliser
20 Immobilisations incorporelles	135 499 €	228 869 €
204 Subventions d'équipement versées	127 947 €	164 395 €
21 Immobilisations corporelles	1 840 339 €	446 525 €
23 Immobilisations en cours	759 299 €	1 091 028 €
16 Emprunts et dettes assimilées	268 742 €	
27 Autre immobilisations financières	35 844 €	- €
45 Opération pour compte de tiers	302 285 €	33 234 €
040 Opération d'ordre	120 756 €	
001 Solde d'exécution reporté 2016	602 756 €	
	4 193 467 €	1 964 051 €

STRUCTURE DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

	2017	restes à réaliser
13 subvention d'investissement	59 952 €	764 230 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000 000 €	- €
204 subventions équipement versés	3 905 €	- €
21 immobilisations corporelles	1 352 €	- €
10 FCTVA	288 935 €	
1068 Affectation 2016	1 326 243 €	- €
27 Autres immobilisations financières	28 706 €	333 000 €
040 Opération d'ordre	906 057 €	
	10 615 150 €	1 097 230 €

Les dépenses d'investissement 2017

Dépenses d'investissement 2017

Par opération	Réalisé	Restes à réaliser
Opérations financières et d'ordre	411 866 €	
101 - terrains	23 655 €	3 477 €
102 - Bâtiment et équipement informatique	66 155 €	
103 - Fonds concours et subvention équipement	127 947 €	140 895 €
104- Voirie	1 762 374 €	442 093 €
105 - Viarhônga	2 964 €	17 276 €
106 - Base multimodale d'aviron	- €	
107 - Equipement nautique	24 856 €	146 550 €
108 - boulodrome couvert	4 849 €	1 432 €
109 - Equipements touristiques	17 779 €	73 472 €
110 - Musée Ecale et maison du marais	- €	7 378 €
114 - Aménagement gare de Culoz	328 329 €	1 088 900 €
115 - Les rivières	494 449 €	
116 - Aire d'accueil de grand passag	- €	
117 - Téléphonie mobile et fibre optique	- €	3 500 €
118 - Maison de santé à culoz		5 844 €
45 - Opération pour compte de tiers	302 285 €	33 234 €
	3 567 508 €	1 964 051 €

Recettes d'investissement 2017

Par opération	Réalisé	Restes à réaliser
Opérations financières et d'ordre	1 223 697 €	- €
101 - terrains	293 €	- €
102 - Bâtiment et équipement informatique	- €	
103 - Fonds concours et subvention équipement	3 905 €	- €
104- Voirie	30 000 €	- €
105 - Viarhônga	- €	
106 - Base multimodale d'aviron	1 352 €	
107 - Equipement nautique	8 000 000 €	
108 - boulodrome couvert	2 982 €	
109 - Equipements touristiques	2 606 €	
110 - Musée Ecale et maison du marais	- €	- €
114 - Aménagement gare de Culoz	21 633 €	741 864 €
115 - Les rivières	2 730 €	22 366 €
116 - Aire d'accueil de grand passag	- €	
117 - Téléphonie mobile et fibre optique	- €	
118 - Maison de santé à culoz		- €
45 - Opération pour compte de tiers	- €	333 000 €
	9 289 198 €	1 097 230 €

Rappel définition de la CAF

La CAF brute est égale aux produits réels de fonctionnement (encaissables) – les charges réelles de fonctionnement (décaissables).

La CAF nette est égale à la CAF brute amputée du remboursement en capital de la dette.

La CAF nette représente donc l'autofinancement de la collectivité (soit la capacité à financer les dépenses investissement de la collectivité)

La CAF nette correspond à l'argent disponible que la commune ou EPCI dispose chaque année pour investir

Dépenses de travaux de bâtiments, informatique, voirie ...

La CAF

Calcul de la CAF nette du budget général :

soldes intermédiaires de gestion ▼	CA 2015 ▼	CA 2016 ▼	CA provisoire 2017 ▼
charges de gestion courante	13 217 330 €	13 023 608 €	12 385 750 €
<i>(dont subvention aux budgets annexes)</i>	122 000 €	160 000 €	235 000 €
recettes de gestion courante	16 197 519 €	16 204 240 €	15 729 842 €
excédent du budget de gestion	2 980 189 €	3 180 632 €	3 344 092 €
charges financières	144 862 €	127 324 €	82 965 €
charges exceptionnelles	114 582 €	339 500 €	545 540 €
<i>(dont subvention aux budgets annexes et OT)</i>	100 000 €	190 000 €	536 000 €
produits financiers	337 €	169 €	0 €
produits exceptionnels	4 293 €	39 412 €	137 835 €
CAF Brute	2 725 375 €	2 753 389 €	2 853 422 €
Remboursement du capital	278 130 €	278 721 €	268 743 €
CAF Nette	2 447 245 €	2 474 668 €	2 584 679 €

Objectif :

**maintenir une CAF nette horizon 2020
de l'ordre de 2 300 000 €**

Cependant

- recette exceptionnelle rôle supplémentaire (3 ans) pour **940 000 €**
Ce qui a permis de maintenir la **CAF nette 2017 à 2 580 000 €**

Si absence de cette recette alors :

→ CAF ramenée à 1 640 000 € environ

→ rappelle de l'objectif de 2 300 000 € horizon 2020

La CAF

Dégradation de la CAF nette qui peut s'expliquer par :

Charges en plus :

Augmentation **définitive** des attributions de compensation : Pour le retour de la compétence scolaire pour **les charges d'investissement : 229 000€**

Augmentation **temporaire** des attributions de compensation pour la reprise des gymnases et préau (gymnases **2017 à 2021**) **240 800 €/an** – tx préau 2017 **50,000 €**

Augmentation des subventions d'équilibre des budgets Annexes : **80 000 €**

Le remboursement **du capital et intérêts** centre aquatique : **160 394 € pour 5 mois en 2017**

Recettes en plus :

Les recettes en attente d'encaissement : **174 000 €**

Remboursement attendu Région Auvergne-Rhône-Alpes (**SMPB 78 000€**)

Sans cette dotation exceptionnelle de 940 000 €
la CAF nette 2017 de la CCBS recalculée est de :

$$1\,640\,000\,€ + 174\,000\,€ + 78\,000\,€ = 1\,892\,000\,€$$

NB:

Nous avons interrogé la DGFIP afin d'apprécier si le montant du rôle supplémentaire calculé sur les années 2014 2015 2016 pouvait se maintenir à partir de 2018 hauteur 1/3 soit 300 000€

Réponse mi mars 2018

Subventions versées du Budget Principal aux Budgets Annexes depuis 4 ans

Budgets	2014		2015		2016		2017		totaux
	Fonct	Inves 2041512	Fonct	Inves	Fonct	Inves	Fonct	Inves	
Port de Plaisance 89000	19 520.75 €		55 500.00 €		106 700.00 €		120 000.00 €		301 720.75 €
Batiment Sabla 88100	8 185.20 €		1 500.00 €						9 685.20 €
Batiment Colorplast 88100	10 814.80 €		1 500.00 €						12 314.80 €
SPANC 88200	23 418.22 €		27 500.00 €						50 918.22 €
ZAC Picardière 89300							4 364.80 €		4 364.80 €
ZA Ousson 89200			285.13 €						285.13 €
ZA Pré du Pont 89100									0.00 €
Actipôle 89700			12 100.00 €	210 624.00 €	82 500.00 €		69 500.00 €		374 724.00 €
Maison médicale 88300	81 000.00 €	161 689.50 €	65 404.72 €		39 000.00 €		27 500.00 €		374 594.22 €
Camping 89400	40 000.00 €	10 421.10 €	23 000.00 €		112 000.00 €		63 000.00 €		248 421.10 €
ZA en Sauvy 88900					7 853.81 €				7 853.81 €
Indemnité d'éviction camping (jugement tribunal 18/01/2018) à prévoir en 2018									228 000.00 €
AR Orofusion 89500	77 800.00 €		9 600.00 €				140 100.00 €		227 500.00 €
Développement Indus.			20 467.32 €						20 467.32 €
ZA La Bussière 88500							515.00 €		515.00 €
Totaux	260 738.97 €	172 110.60 €	216 857.17 €	210 624.00 €	348 053.81 €	0.00 €	424 979.80 €	0.00 €	1 633 364.35 €

\\192.168.1.222\dossiers communs\030 Finances Comptabilité\FI BP 2018 ET CA 2017\DOB 2018\TABLEAU SUBVENTIONS DU BP AUX BUDGETS ANNEXES.xlsx

12/02/2018

Les ratios

Les ratios du budget principal uniquement (exercice 2017)			
		ccbs	strate
ratio 1	Dépenses réelles fonctionnement /population	378.74	270
ratio 2	produits des impôts directes /population	367.70	260
ratio 2bis	produits des impôts directes /population	201.31	129
	(en plus des impositions directes ce ratio intègre les prélèvements pour reversement de fiscalité (FPIC) et la fiscalité reversée aux communes (attributions de compensation) pour les groupements à fiscalité propre)		
ratio 3	recettes réelles de fonctionnement /population	453.99	327
ratio 4	dépenses brutes d'équipement/population	88.43	72
ratio 5	dette/population	254.27	185
ratio 6	DGF/population	50.5	61
ratio 7	dépense personnel /dépenses réelles fonctionnement	16.32%	37.30%
ratio 9	Marge d'autofinancement =DRF+ DETTE/RRF	85.70%	87.60%
	Plus le ratio est faible plus la capacité à financer l'invest est élevée		
ratio 10	dépenses d'équipement brutes /RRF	19.15%	22%
ratio 11	dette/RRF	55.06%	56.50%
	population INSEE (source Préfecture) 2017 : 34 361 h		
strate :	ratios financiers des groupements de communes à fiscalité propre en 2015		
	Les ratios obligatoires ne retraitent pas les atténuation de produits comme l'attribution de compensation, il est très compliqué de comparer un ensemble d'EPCI en termes de volumes de charges lorsqu'on a des fiscalité additionnelle sans AC et des FPU avec AC		
	En tout état de cause nous avons retracé les ratios obligatoires		



V – Orientations pour 2018

CONTRAT AMBITION REGION

PROJET CONTRAT AMBITION RÉGION CC Bugey Sud - PROGRAMME OPERATIONNEL SUR 3 ANS

08-09-2017



Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Descriptif succinct de l'opération	Calendrier de réalisation	Coût total HT	Intervention régionale		Autres financements sollicités
					Taux	Montant de subvention sollicité	
CCBS	Améliorer et diversifier l'offre de mobilités à l'échelle intercommunale	Investissements pour améliorer l'offre de mobilités sur le territoire : expérimentation transport urbain Belley, matérialisation des arrêts de bus et des aires de co-voiturage, refonte transport à la demande, Plan de Déplacement Inter-Entreprise Bugey Développement (PDIE), PDE Centre Hospitalier de Belley, acquisition véhicule électrique CCBS, plateforme GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), bornes d'informations numériques... Les opérations seront précisées au moment de l'avenant au Contrat Ambition Région en articulation avec les politiques de la Région en matière de transport.	2017 - 2020	500 000 €	28%	140 000 €	Contrat ruralité Etat, LEADER, Massif du Jura
CCBS	Réalisation d'une boucle de liaison de la ViaRhôna au pôle de services de Belley	Création d'un itinéraire vélo de rabattement en mode doux permettant de relier la ViaRhôna au centre-ville de Belley (2 km)	2018-2020	500 000 €	30%	150 000 €	Contrat de ruralité Etat, Département (Plan nature)
CCBS	Aménagements liés à la pratique du vélo, notamment sur la ViaRhôna	Aménagements de sanitaires et points d'eau, aires de jeux et de pique nique, boîtes sécurisées...	2018-2020	200 000 €	30%	60 000 €	Contrat de ruralité Etat Département (Plan nature)
CCBS	Fournitures et pose de la signalétique d'information locale selon les prescriptions du schéma directeur en cours de réalisation	Achat et pose de panneaux concernant l'ensemble des activités économiques : tourisme, commerce, services, industrie ainsi que le patrimoine. Objectifs de continuité du guidage, lisibilité des messages, homogénéité des panneaux et lutte contre les nuisances visuelles. Les maîtrises d'ouvrage pourront être précisées au moment de l'avenant au Contrat Ambition Région.	2018-2020	500 000 €	23%	115 000 €	LEADER, Contrat ruralité Etat
CCBS	Aménagements du site de la cascade de Glandieu	Classée par le Département au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), la cascade de Glandieu, porte d'entrée sud du territoire, est le site naturel remarquable le plus fréquenté du territoire (plus de 80 000 visiteurs chaque année). Les travaux concernent la réhabilitation d'un bâtiment en friche au pied de la cascade pour y installer des producteurs du terroir (dont viticulture) et artisans d'art et à aménager les abords du site.	2018-2020	1 500 000 €	27%	408 000 €	LEADER pour étude, Contrat de ruralité Etat, FEDER Massif du Jura, Département
SIVOM Valromey	Travaux observatoire astronomique de la Lèbe à Sutrieu (Valromey)	Installation d'un planetarium (couple de 7m de diamètre pouvant accueillir 40 personnes) et achat d'équipements scientifiques.	2017 - 2018	218 410 €	14%	30 000 €	FNADT Massif, FEDER Massif, Département
CCBS	Construction d'un centre aquatique	Rayonnement intercommunal ; piscine actuelle obsolète ; éventuellement couplé à un espace de loisirs privé.	2017 - 2020	10 000 000 €	8,5%	850 000 €	Contrat de ruralité Etat, CNDP
TOTAL				13 418 410 €	13%	1 753 000 €	

Hors bonus ruralité sur 3 ans < 2 000 habitants	475 000 €
Hors bonus bourgs-centres soit Belley et Culoz sur 3 ans	107 000 €



Enveloppe Région sur 3 ans (investissements) hors bonus ; avec bonus : 2 335 000 €	1 753 000 €
--	-------------

Annexe III - Calendrier prévisionnel des actions proposées au Contrat de ruralité Bugey Sud (montant € HT) - 30 actions _15-02-2018							
Projets	M.O.	Observations	2017	2018	2019	2020	Total
Axe 1 - accès aux services et aux soins							
I-1-Réalisation Maison de la petite enfance Belley	Belley	DETR obtenue (149 000) dde FSIL déposée oct. 2017 : 415 715 €	1 000 000	1 900 000	1 257 750		4 157 750
I-2-Maison de santé pluridisciplinaire à Culoz CCBS	CCBS			853 958			853 958
I-3-Restructuration groupe scolaire Virieu-le-Grand	Virieu le G.	DETR obtenue 2017		597 300	398 200		995 500
I-4-Regroupement services - nouveau siège CCBS	CCBS				300 000	1 400 000	1 700 000
Axe 2 - revitalisation des bourgs-centres							
II-1-Revitalisation du centre-bourg Culoz	Culoz	Priorité mandat		300 000	870 000	570 000	1 740 000
II-2-Aménagement centre-bourg Champagne-en-Valromey	Champagne	DETR obtenue 2017	75 000	561 237			636 237
II-3-Aménagement centre-bourg Conzieu	Conzieu	DETR obtenue 2017	30 000	210 000			240 000
II-4-Schéma directeur commerce CCBS	CCBS			35 000			35 000
II-5- Etude patrimoniale à l'échelle de la CCBS	CCBS			20 000	20 000		40 000
Axe 3 - attractivité du territoire							
III-1-Construction centre aquatique CCBS	CCBS			200 000	4 400 000	5 400 000	10 000 000
III-2-Aménagement site cascade de Glandieu CCBS	CCBS			100 000	700 000	700 000	1 500 000
III-3-Aménagements base de loisirs lac de Virieu CCBS	CCBS				100 000		100 000
III-4-Développement base nautique lac des 3 D	Brégnier-Cordon	DETR obtenue 2017	66 000	28 608			94 608
III-5-Aménagement du plan d'eau du Cuchet	Murs-et-Gélignieux				98 050		98 050
III-6-Requalification du plan d'eau du lac du Lit-au-Roi	Cressin et Massignieu	Etude AMO		40 000			40 000
III-7-Mise en œuvre schéma directeur signalétique CCBS	CCBS et communes			150 000	180 000	170 000	500 000
III-8-Diversification offre touristique station Plan d'Hotonnes	CCBS et/ou SM Plateau Retord				115 000		115 000
III-9-Aménagements observatoire de la Lèbe	Sivom Valromey			218 410			218 410
III-10-Equipements et services vélos ViaRhôna et GTJ	CCBS				100 000	100 000	200 000
Axe 4 - mobilités							
IV-1-Projet territoire mobilités	CCBS	Etudes et invts		50 000	200 000	250 000	500 000
IV-2-Connexion voie verte ViaRhôna - Belley centre	CCBS			250 000	250 000		500 000
IV-3- Finalisation aménagement ViaRhôna-Virignin	CCBS	Etudes et invts		192 342			192 342
Axe 5 - transition écologique							
V-1-Plateformes bois énergie CCBS	CCBS	Leader, Dpt		260 000			260 000
Projets							
V-2-Rénovation 3 déchetteries CCBS	CCBS	DETR obtenue 2017		520 000			520 000
Plate-forme de rénovation énergétique	CCBS	A chiffrer					
Axe 6 - cohésion sociale							
VI-1-Mise en œuvre convention éducation arts et culture	CCBS		83 000	83 000	83 000	83 000	332 000
VI-2-Aire grand passage gens du voyage CCBS	CCBS			400 000			400 000
VI-3-Terrain de football synthétique Culoz	Culoz			638 000			638 000
VI-4-Travaux gymnase Belley (Morin et Halle Gonnet)	Belley			108 000	108 700		216 700
VI-5-Création City Park Magnieu	Magnieu	DETR obtenue 2017		90 000			90 000
VI-6-Terrain de football et vestiaires Groslée St-Benoît	GSB			735 850			735 850
SOUS-TOTAL			1 256 017	8 543 723	9 182 719	8 675 020	27 649 405

A stylized blue silhouette of a family consisting of two adults and two children, holding hands. The family is centered within a large blue circular frame that has a white inner circle.

V- Orientations pour 2018

CADRE DE VIE

MOBILITES

- **Transport à la demande TAD (320 K €)**
 - ↳ devient LIBS Ligne Intercommunale BugeySud
- Poursuite du service actuel jusqu'au 1^{er} mars 2018 inclus: (60 k€)
- Mise en place du nouveau service dès le 2 mars 2018 (estimation 260 k€ net)
 - Lancement des nouveaux services de transport à la demande (lignes virtuelles et porte à porte)
 - Equipement des arrêts des lignes virtuelles par du mobilier de signalétique et d'information,
- Divers :
 - Réédition de tickets
 - Refonte des documents de communication,
 - Création de deux régies de recettes, et de deux n° de réservation
 - Adhésion de la CCBS au AGIR/transport : 6 000 € (Association pour la gestion indépendante des réseaux de transport public)

Nouvelle configuration du TAD sur le site internet de la CCBS
<http://www.ccbugeysud.com/fr/vivre/le-transport-a-la-demande/transport-a-la-demande.htm>

V – Orientations pour 2018 –cadre de vie-

- **Refonte de la communication autour des mobilités (20 K €)**
 - Déclinaison d'une identité visuelle spécifique aux mobilités
 - Réalisation des nouveaux documents et outils de communication autour du transport à la demande
 - Refonte du site internet Bugey Mobilité (4 000 €)
- **Réalisation d'un schéma de mobilités (en interne)**
 - identifier les projets adaptés au territoire et à ses enjeux,
 - quantifier les investissements à réaliser, et établir un calendrier de réalisation,
 - initier un échange avec les partenaires institutionnels (Région, Département, SNCF),
 - mettre en place une animation de terrain,
- Ligne de covoiturage : 15 000 €
- **Accompagnement du Plan de Déplacements Inter-Etablissements (entreprises, hôpital de Belley ...) du territoire**
 - Participation à l'élaboration du diagnostic et programme d'actions
 - Facilitateur pour mise en œuvre d'une convergence avec les acteurs et autorités compétentes

Maisons de santé

Culoz : étude de faisabilité réalisée en 2017

Projet immobilier à engager en 2018, prévisionnel démarrage des travaux novembre, plan de financement à intégrer dans budget annexe « maison santé » : (voir plan de financement dans la partie « bâtiment »)

Groslée-Saint-Benoît: étude de faisabilité à programmer en 2018 pour 5 000€. HT

Petite enfance

Accompagnement de KPMG pour évaluer les conséquences du transfert de compétence envisagé : état des lieux, évaluation financière, analyse prospective, aide à la décision pour 6 300 €HT

Animaux errants

Contrat de prestation de service avec la société SACPA – CHENIL SERVICE pour la capture et le transport des animaux vers la fourrière de Marennes (69) et la gestion de cette fourrière.

La société intervient 7 j/7 et 24 h/24 h pour un coût de 30 760 €.HT (0.90 € par habitant)

MSAP: Maison de Service au Public

Prise de compétence au 1^{er} janvier 2018 : étude pour la création de nouvelles MSAP 3 000 €.

Politique de l'habitat

Prise de compétence « politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées » au 1^{er} janvier 2018 :

- Projet de convention avec ALEC (Région + ADEME) pour une plateforme énergétique
- Maintien de la subvention à l'ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain (courriers juridiques, financiers et fiscaux) : 3 000 €
- Adhésion au FSL Fonds de Solidarité Logement : 0.30 €/ habitant soit 10 k€
- Diagnostic sur logements défavorisés confié à EPF Etablissement Public Foncier de l'Ain : 3 000 €
- Plan climat énergie : étude obligatoire

Subventions sociales

maintien des subventions

Aide à domicile : ADAPA, ADMR, AIN DOMICILE SERVICES

Aide à la mission locale jeunes

Politique de la Ville

Prise de la compétence au 1^{er} janvier 2018

- financement d'un poste d'éducateur porté par l'ADSEA (en attente de validation du poste par Département de l'Ain),
- Portage d'un poste de médiateur dans le cadre du dispositif adulte – relais (durée du contrat de Ville) dépense : 5 000 € sur 12 mois
- Portage d'un poste de service civique jusqu'en juillet 2018
- Soutien des actions retenues au titre de l'appel à projets 2018
- Mise en place du CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), et du Contrat Local de Santé.

CLIC : ?



V- Orientation pour 2018

Développement économique

Développement économique

Actipole Bugey Sud, pôle entrepreneurial

2017

- Ouverture du pôle entrepreneurial le 1^{er} septembre 2017 avec installation des premiers locataires en Hôtel et en pépinière d'entreprise
- Inauguration officielle le 29 septembre

Commercialisation

Taux de remplissage à 4 mois :

50% pour le bâtiment La Toile (bureaux) et 43% pour La Fabrique (ateliers)-partenaires de la création, club d'entreprises et 6 entrepreneurs pour « la Toile » .

2 créateurs d'entreprise pour « La Fabrique » + 1 entreprise de service

Vente d'une parcelle sur la ZAC avec installation de la micro-crèche (1000 m²)

ACTIPOLE
BUGEY SUD

D'ACTIVITÉS

r d'éco

Objectifs pour 2018

- Lancement du plan d'actions de communication et d'animation du pôle entrepreneurial
- Réalisation d'une vitrine des savoir-faire par le biais d'un concours photos (4 k€)
- Compléments d'investissement :
 - mobilier pour la salle événementielle (20 k€)

Commercialisation

Taux de remplissage pour les bâtiments :
objectif de 70 % sur l'année 2018

- Implantation d'entreprises par pôle d'activités pour le foncier (artisans, industrie, services aux entreprises)

2017

- **Subventions :**

UCAB : Bugey expo **10K€**

Bugey Développement : SMILE (Salon des métiers de l'industrie et de l'entreprise) **10 k€**

Poursuite du partenariat financier avec Initiative Bugey : **28 k€**

Coopérative d'activité d'emploi :
(« CAP Services » - Ain Geste d'Avenir)
0 k€

2018

- **Subventions :**

- UCAB : Bugey expo **12 K€**

- Bugey Développement : SMILE (Salon des métiers de l'industrie et de l'entreprise) **15 k€**

- Poursuite du partenariat financier avec Initiative Bugey : **35 k€**

- Coopérative d'activité d'emploi : (CAP Services Ain Geste d'Avenir)
5 k€ + 5 k€

Autres actions

Maintien des crédits pour :

- Déploiement de la fibre optique et téléphonie mobile (100 k€)
 - Signalisation des zones d'activités (40 k€)
 - Stratégie d'acquisitions foncières (800 k€)
 - Mise en place du transfert des ZAE
- Renforcement de la prospection pour la commercialisation des ZAE (6.5 k€)

2017

2018

- **Soutien à l'innovation**

- Accompagner les TPE/PME sur la voie de l'innovation dans un partenariat impliquant des étudiants et /ou des chercheurs (18k€)

- **Emploi formation**

- GTEC : actions prioritaires 2017 appréhender l'alternance
- Emploi-formation : lien avec « Pôle Emploi » et journées « Emploi/handicap »

- **Soutien à l'innovation**

Accompagner les TPE/PME sur la voie de l'innovation dans un partenariat impliquant des étudiants et /ou des chercheurs (48k€)

- **Emploi formation**

- GTEC : actions prioritaires 2018-2024
- Contractualiser un plan de formation avec les autorités compétentes et acteurs du territoire

Etudes et stratégie pour favoriser l'attractivité du territoire ...

- Schéma directeur commercial :

Obligation de la loi NOTRE. La mise en œuvre d'un schéma directeur commercial implique une prestation d'accompagnement et d'étude (42K€)

- Etude de marketing territorial:

Lancement d'une démarche de marketing territorial visant à *communiquer sur l'attractivité d'un territoire et en affirmer sa marque « Bugey Sud »* (20K€)

Soutien et portage d'autres projets ambitieux à venir

...

Projet de Gaz Naturel : une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est prévue pour l'étude de faisabilité de l'implantation d'une station de gaz naturel sur Bugey Sud (24 K€)

Projet de Fruitière à Comté: une vingtaine d'agriculteurs réunis dans le syndicat des éleveurs du Valromey sont lancés dans un projet de fruitière à Comté avec le portage de la pré-étude par la CCBS (30 K€ en 2017)

LEADER

Animation et gestion LEADER 2017 :
70 k€

En attente subvention FEADER : 38 k€

Projet 2018 :

Animation et gestion LEADER : 89 k€

En attente subvention FEADER : 71 k€

Volet agricole

PAEC budget 2017 :

Animation 2016 : réalisé 68 k€

Solde animation 2016 BP 2018 : 27 k€

Financement à inscrire BP 2018 : 87 k€

PAEC budget 2018:

Animation 2017 : réalisé 15 k€

Financement à inscrire BP 2018 : 11 k€

PSADER

1- Maintien de l'activité agricole (action SMPB 2016)

A inscrire en 2018 :

- Frais d'étude à la Chambre d'Agriculture de l'Ain 7 344 €
- Financement attendus : Région (2 k€)
- Et solde des collectivités adhérentes (CC Plaine de l'Ain, et CC Plateau d'Hauteville) Solde CCBS à charge

2 - Poursuivre l'étude sur la reprise et la transmission des exploitations agricoles : 5 000 € à la charge de la CCBS

. Fonds local de replantation

Adhésion à la CC du Haut Bugey pour participation au fonds local de replantation (aide au reboisement pour le massif du Bugey) pour l'année 2017 l'appel à cotisation n'a pas été fait (prévu 13 582 €)

👉 **Action à reconduire en 2018**

. Contribution à l'animation de la Charte Forestière de Territoire 2017 – 2018 (CFT du Massif du Bugey) portée par la CC du Plateau d'Hauteville : 5 k€

👉 **Action à reconduire en 2018**

The background is a watercolor illustration. The top half features soft, blended green washes representing foliage or trees. The bottom half shows a more detailed scene with a bright blue umbrella on a light-colored surface, surrounded by vibrant green watercolor splatters and dots. A large, light gray curved shape overlaps the bottom right corner of the slide.

V – Orientations pour 2018

TOURISME ET CULTURE

Tourisme - Stratégie et gouvernance

2017

- Mise à jour de la stratégie de développement touristique
- Evolution du CODIR de l'OT
- Démarche partenariale
- Coopération LEADER autour de Viarhônga, AMI avec la CC du Plateau d'Hauteville et l'Agglomération de Nantua

2018

- Mise à jour de la compétence tourisme en lien avec les ENS (Espaces Naturels sensibles) et le plan départemental sport nature
- Animation de groupe de travail (coopération LEADER et AMI Appel à Manifestation d'Intérêt)
- Implication dans la Gouvernance Plateau de Retord (se substituer à la commune Haut-Valromey au sein du Syndicat Mixte du Retord)

Tourisme - Temps forts Bugey Vélo

2017

- Soirée lancement de la saison Bugey vélo 6/04/2017
- Soirée clôture 29/04/2017
- Avirhône 4/06/2017
- Passage du tour de France (Grand Colombier et Massignieu-de-Rives)
- Total actions 28 K€

2018

- Rencontre préparation avec Chambéry cyclisme Formation 15/01/2018
- Lancement saison Bugey Vélo (vtt) : 04/04/2018
- Clôture : 10/2018
- Journée destination famille :
 - Grand Colombier : journée nationale Vélo
 - Avirhône: 03/06/2018

Tourisme -Schéma d'accueil et d'information touristique

- ❑ Lancement du schéma directeur (étude) de la signalétique d'information locale

Restes à réaliser 2018 : 52 k€

- 1^{ère} phase de mise en œuvre avec fourniture et pose de panneaux sur le territoire : 150 k€
- Signalétique touristique des sites du Valromey en lien avec le département : 10 k€
- Projet de redéploiement de la signalétique des Plans d'Hottonnes : 50 k€

Actions inscrites dans le contrat de ruralité et ambition Région

V – Orientations pour 2018- Tourisme et culture-

Tourisme – Aménagement et entretien des sites touristiques communautaires

2017

- Mise en place signalétique de rabattement ViaRhôna/sites touristiques et signalétique de 2 boucles (RAR : 32 k€)
- Itinéraires pédestres : inscription PDIPR, convention d'entretien avec les clubs
- Site du Fenestrez : sécurisation (RAR 12 K€)
- Viarhônga : entretien courant et reprise déformation chaussée sur secteur Cressin

2018

- Finalisation Viarhônga secteur Virignin : 220 k€
- Connexion Viarhônga Belley (réalisation 2018-2019): 600 k€ (total)
- Reprise secteur Evieu : 12 k€
- Boucle secondaire : 45 k€ (Tunnel du Chat et autres)
- Signalétique pédestre : 84 k€ (subv 80 %)
- Parc ludique VTT Les Plans d'Hotonnes : 50 k€
- Participation base Fédérale VTT : entretien et mise à jour signalétique (5 k€)

Aménagement et entretien des sites touristiques communautaires

2017

- Lac de Virieu : installation d'une borne de camping-car
- Convention pour petites activités : snack et pêche
- Surveillance de la baignade
- Port plaisance : ouverture de la capitainerie, mise en service des pontons (28 anneaux loués) accueil saisonnier sur site et activité de loisirs, participation au salon des plaisanciers

2018

- Règlement du contentieux (228 k€)
- Appel à projet sur la partie camping
- Appel à projet
- Réalisation plateforme : 24 k€
- Opération promotionnelle : salon des plaisanciers, fête du port ...

Aménagement et entretien des sites touristiques communautaires

- **Cascade de Glandieu**
- Etude préalable : 50 k€
- Mise en place de sanitaires : 40 k€
- **Cascade de Cerveyrieu**
- Sécurisation cascade de Cerveyrieu : 39 k€

Accompagner la création d'activités

2017

- Appel à projet vélo 2017 : 2 projets sélectionnés (Vertes sensations et Le Prieuré) RAR 20 k€
- Soutien à l'hébergement : RAR 80 k€
- Plateforme de gestion de la taxe de séjour (observation du tourisme)

2018

- Enveloppe affectée : 20 k€
- Enveloppe affectée : 80 k€
- Mise en place d'une régie

V – Orientations pour 2018- Tourisme et culture-

Culture et patrimoine

2017

- Mise en oeuvre de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture : Histoires vraies du Bugey, Filmoteur, Maison de la Danse Compagnie STYLISTIK
↳ plus de 2500 participants
- Renouvellement de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture, inscrite dans le contrat de ruralité, élargie à de nouveaux partenaires (DDCS, Région, Département) –intégré dans contrat de ruralité
- Présentation de la démarche de territoire auprès du Ministère de la Culture

2018

- Djamm Métaphorik et Biennale de la danse
- Filmoteur
- Restitution Histoires vraies
- Appel à projet équipe artistique

Prévisionnel : 105 k€

Solde à charge 30 k€

Budget réalisé 47 k€ solde à charge
CCBS 20 k€

Culture et patrimoine

2017

- Coordination des journées européennes du patrimoine (46 animations sur 23 communes et + de 3000 participants)
- Soutien à la maison du Marais (64 k€)
- Musée Escale Haut Rhône
- Soutien exceptionnel au Cinéma l'Arlequin pour son projet de modernisation (20 K€)

2018

- Coordination des journées
- étude patrimoniale : 40 k€ (action contrat de ruralité)
- Soutien 64 k€ + travaux accessibilité et entretien des boiseries : 54 k€
- Devenir à intégrer dans le cadre de l'étude patrimoniale, et en lien avec le repositionnement de la Maison des Isles

Subventions

2017

- EPIC OT Bugey Sud Grand Colombier : 336 k€
- Transfert trésorerie Ass OT 132 k€

2018

- EPIC OT Bugey Sud Grand Colombier : 425 k€

Maintien de l'enveloppe des subventions à budget constant



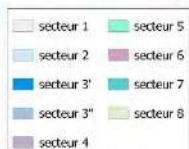
V- Orientations pour 2018

Gestion des déchets

Gestion des déchets (budget annexe)

Mise en place des Conteneurs semi-enterrés

Cartographie mise en place CSE TRIMAX sur le territoire de la CC BUGEY SUD

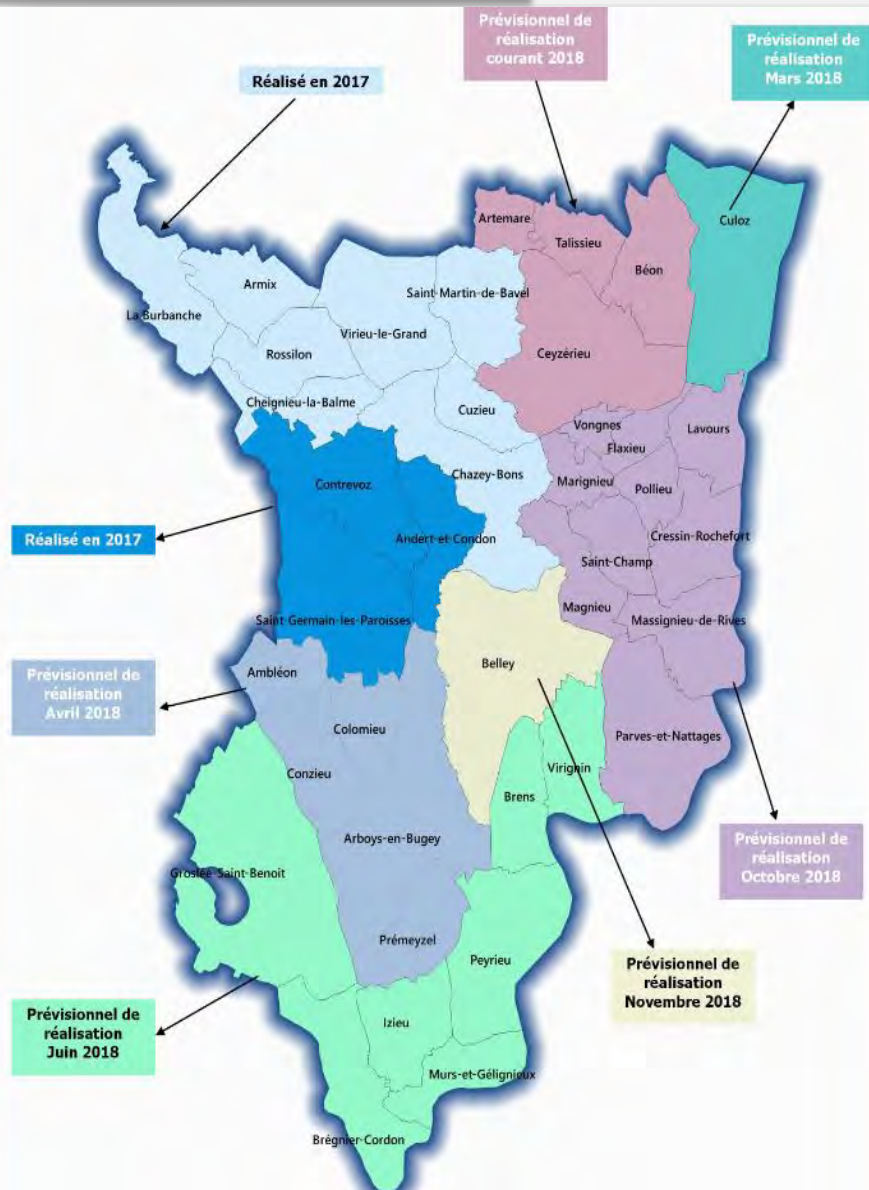


BUGEYSUD

Réalisé en 2017



Réalisé en 2017



Gestion des déchets (budget annexe)

- Planning prévisionnel travaux CSE :
- **Fin Février : fin secteur 6 (Culoz)**
- **Mars : secteur 3'' + 1 OM St Germain les Paroisses + 1 site Magnieu**
- **Mai/Juin/Juillet : Secteur 5**
- **Septembre/Octobre/Novembre/Décembre : Secteur 4 et Secteur 8 (Belley)**
- Projet 2018 :
- **Extension et rénovation des déchetteries : 778 000€ TTC (subventions : Département 138 k€ DETR 150 K€)**
- **Création plate-forme bois énergie : 391 000€ TTC (subventions LEADER 59 k€ DETR 20 K€ ADEME 92 K€)**
- **Fin installation des CSE : 2 270 000€ TTC**
- Coût en moins pour 2018 :
- **Absence d'achat des sacs jaunes : - 15 000€ TTC (réalisé 4200€ TTC en 2017 car fin distribution)**
- **Diminution coût de la collecte PAP : - 100 000€ TTC**
- Coût supplémentaire pour 2018 :
- **Entretien des CSE : + 6 000€ TTC**
- **Lavage des CSE : + 60 000€ TTC**
- **Changement des plaques signalétiques CSE : + 20 000€ TTC (investissement)**
- **Collecte gros producteur : + 20 000€ TTC**
- **Vidéosurveillance déchetterie : passe de 8 200€ TTC à 12 000€ TTC**
- **Déchetterie mobile pendant temps des travaux de Belley : + 20 000€ TTC**

The background of the slide is a close-up photograph of a brick wall. The bricks are in various shades of brown, tan, and grey, showing signs of age and weathering. In the upper right portion of the image, there is a small, arched window with a dark, possibly wooden or metal, frame. The text is overlaid on a semi-transparent pink rectangular box in the center of the image.

V- Orientations pour 2018

Bâtiments

Maison de santé à Culoz :

Tx prévisionnels 1 070 k€ à inscrire au BP 2018 (budget annexe Maison Médicale)

Subventions sollicitées : Dpt 200 k€ Région 200 k€ DETR 60 K€

Emprunt prévisionnel : 415 K€

Mise en service prévue septembre 2019

Locaux pouvant accueillir : 3 médecin 2 kiné 3 infirmiers 1 podologue 1 psy et 1 ostéopathie

**Pour info : Base de location maximum de 9€ht le m² hors charge (rajout TVA)
En fonction de l'obtention des subventions**

Maison du Marais:

Tx prévisionnels d'accessibilité : 40 k€

Boulodrome couvert:

Tx prévisionnels d'étanchéité de toiture : 150 k€ (financement demandé DETR)

Divers : 5 k€

Siège CCBS :

Etude relative au projet de nouveau siège : 50 k€

Maison de santé Virieu le Grand :

Travaux de sécurisation (rideau métallique) : 10 k€

Bâtiment aviron :

En 2017 travaux de faucardage

En 2018 Tx prévisionnels d'accessibilité extérieurs et de peinture : 74.5 k€

Subvention escomptées 30 %

Aires d'accueil des gens du voyage

Aire de grand passage :

- acquisition de terrains 110 k€
- travaux 290 k€

Financée par : Etat FSIL (20%) 80 k€ solde par autofinancement

Aire de Brégnier Cordon :

- travaux de remise en service de l'aire en 2017 et vote des tarifs

Aire de Billignin :

travaux d'entretien

Piscine:

2017 travaux de réfection de joints de carrelage 20 k€

2018 travaux d'isolation de toiture et divers 40 k€

Projet centre aquatique :

site d'implantation validé lors du conseil communautaire du 19 12 2017



Systèmes d'informations

V- Orientations pour 2018 -Systèmes d'informations-

SIG: Système d'information géographique

L'élargissement du périmètre de la CCBS et la perspective de prise de compétences nouvelles notamment l'AEP et l'ASS, imposent le déploiement de nouveaux outils capables de gérer et de traiter efficacement des quantités importantes de données.

Ces nouvelles solutions permettront aux services ainsi qu'aux communes de pouvoir non seulement exploiter toutes les informations liées au patrimoine intercommunal, mais surtout de partager une même base données cartographiques.

Investissement Prévisionnel 2018

Solutions SIG général: 40 000 € TTC

Solutions SIG métier AEP et ASS: 22 000 € TTC

Solutions SIG SPANC: 15 000 € TTC

Stage SIG-SCOT-VOIRIE: 5 000€

Total investissement: 82 000 € TTC

Fonctionnement Prévisionnel 2018

Hébergement données Lizmap: 5 000€ TTC

Maintenance générale SIG: 5 000€ TTC

Maintenance Solutions métiers: 5 000 € TTC

V- Orientations pour 2018 -Systèmes d'informations-

Informatique

L'accroissement du personnel et la nouvelle configuration de la CC ont été accompagnés par un investissement important sur le volet informatique et téléphonique. En plus de l'optimisation du parc, un lourd travail a été mené sur la sécurisation et la performance du réseau.

Investissement 2017 tous sites confondus : 50 k€

- 03 nouveaux serveurs
- 10 postes de travail
- Pare-feu réseau et sécurité messagerie
- 10 licences et logiciels

Fonctionnement 2017 tous sites confondus : 18 k€

- Maintenance générale du parc
- Maintenance sécurité informatique

Prévisionnel 2018 tous sites confondus : 30 k€

- nouveaux logiciels marché public et analyse financière)
- nouveaux outils numériques pour la gestion, l'organisation, et l'archivage des composants du système d'informations.

Téléphonie

L'adaptation du système téléphonique à la nouvelle configuration de la CC, a permis de réduire de manière non négligeable les coûts de fonctionnement. L'investissement a également transformé l'accueil téléphonique avec la mise en place d'un serveur vocal interactif.

Investissement 2017 tous sites confondus: 20 k€

- 14 nouveaux postes
- 30 nouvelles lignes directes
- Système de répondeurs
- 6 communications simultanées
- Serveur Vocal Interactif

Fonctionnement 2017 tous sites confondus: 20 k€

- Consommation
- Forfaits mobiles
- Location matériel
- Maintenance et assistance

Rappel 2016:

- coûts de fonctionnement: 33 K€



Prévisionnel 2018: 5 k€

- Forfaits mobiles et supports
- Matériel audiovisuel



Eau et Assainissement

Etude compétence Eau et Assainissement

L'étude de préfiguration sera lancée le 14/03/2018 en présence du COTECH avec 3 groupes de travail :

- Groupe de travail technique
- Groupe de travail RH
- Groupe de travail finances

Ces études seront présentées au COPIL constitué de tous les maires pour validation des solutions proposées.

L'objectif est de concevoir un service opérationnel au 1er janvier 2020, conformément à la Loi NOTRe

			FONCTIONNEMENT BUDGET GENERAL			
Etude prise de compétence			HT	TTC	BP 2018	BP 2018
			opération globale		Dépenses	Recettes
Cabinets						80% obtenus
AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage	agence départementale ingénierie	45 000.00 €	54 000.00 €	15 600.00 €	12 480.00 €
Lot 1	étude technique et financière	KPMG	173 110.00 €	207 732.00 €	103 866.00 €	83 092.80 €
Lot 2	étude juridique	Landot	26 550.00 €	31 860.00 €	15 930.00 €	12 744.00 €
Lot 3	assistance dans le volet ressources	Espellia	28 200.00 €	33 840.00 €	16 920.00 €	13 536.00 €
chargé de mission : 1 ETP sur 2 ans			100 000.00 €	120 000.00 €	30 000.00 €	24 000.00 €
Voiture + locaux			10 000.00 €	12 000.00 €	6 000.00 €	
			382 860.00 €	459 432.00 €	188 316.00 €	145 852.80 €

Schéma directeur Eau et Assainissement

Un dossier a été déposé à l'Agence de l'Eau pour une aide estimée à 80 %, devant l'incertitude du positionnement de l'Agence, un deuxième dossier a été déposé au Département pour une aide estimée à 20 %.

Le Département a validé son aide sur 3 ans, nous sommes dans l'attente du positionnement de l'Agence.

			INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL			
Schémas directeurs			HT	TTC	BP 2018	Recettes
AMO	Accompagnement schémas directeur	agence depart	opération globale		Engagement	
	Annonces et insertions				15%	70%*
			57 600.00 €	69 120.00 €	28 000.00 €	19 600.00 €
			2 000.00 €	2 400.00 €		
AEP	étude schéma directeur eau potable	estimations	1 400 000.00 €	1 680 000.00 €	252 000.00 €	176 400.00 €
ASS	étude schéma directeur assainissement	estimations				
			1 556 000.00 €	1 867 200.00 €	280 080.00 €	196 056.00 €
			3 015 600.00 €	3 618 720.00 €	560 080.00 €	392 056.00 €
*Recettes inscrites sous réserve de l'engagement des financeurs (Agence de l'Eau et Département)						

→ Dans le cadre du programme de réhabilitation 2017 : 20 dossiers en cours

→ Programme de réhabilitation 2018 : 50 dossiers inscrits auprès de l'Agence de l'Eau et du Département

A ce jour dans l'attente du nombre de dossiers retenus par les financeurs

→ Etude pour la mise en place de contrat de prestation de vidange

→ Intégration des 6 communes du Syndicat Intercommunal de l'aménagement du bassin versant de l'Albarine (Haut Valromey, Ruffieu, Brénaz, Sutrieu, Belmont-Luthézieu, Talissieu)

→ Prévision d'évolution du logiciel en 2018

→ Nouveau marché en prévision pour les études de sol des particuliers



V- Orientations pour 2018

Urbanisme

V- Orientations pour 2018 – service urbanisme-

Départ du service au 01 01 2018

Anglefort ; Corbonod ; Seyssel ;

Arrivées au 01 07 2017

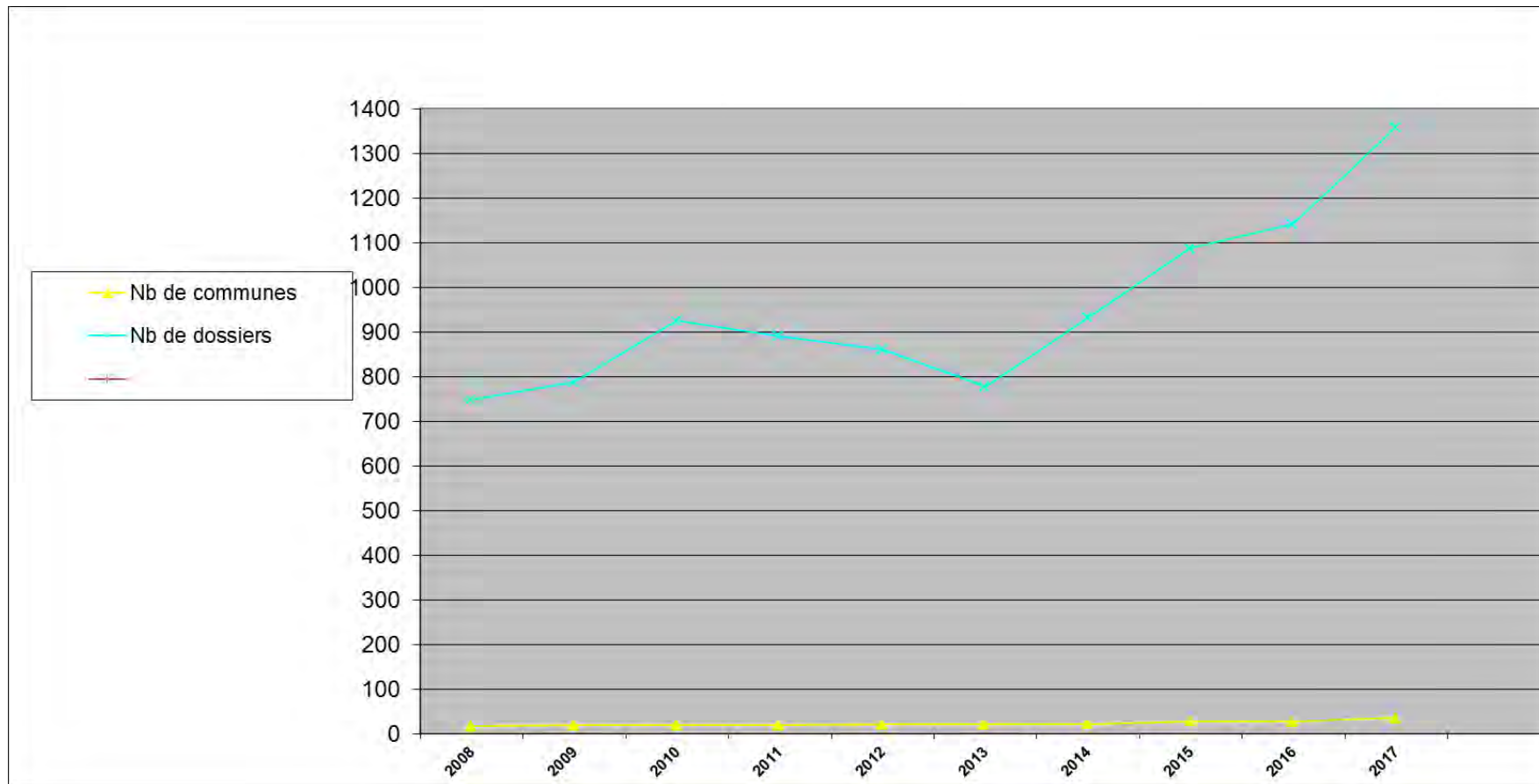
Preymezel ; Belmont Luthezieu ; Champagne ; Chavornay ; Haut Valromey ; Lompnieu; Sutrieu ; Talissieu ; Virieu le petit

Pour l'année 2017 : 1358 dossiers

Budget de fonctionnement 120 000 €

Année	Nb de communes	Nb de dossiers
2008	17	748
2009	19	788
2010	19	925
2011	19	891
2012	21	860
2013	21	777
2014	22	932
2015	28	1087
2016	27	1142
2017	36	1358
TOTAL		9508

Evolution des actes et des communes de 2008 à 2017



V- Orientations pour 2018 – service urbanisme-

Année 2017

	Communes	ANNE 2017					TOTAL 2017			Communes	ANNE 2017					TOTAL 2017
		CU	DP	PA	PC	PD					CU	DP	PA	PC	PD	
	Andert-Condou	10	2	0	4	0	16	Nouveau au 01 07 2017		Haut Valromey	14	5	0	3	0	22
depart au 01 01 2018	Anglefort	35	15	0	14	0	64			Izieu	4	5	0	3	0	12
	Arboys en buguey	25	22	0	16	0	63	Nouveau au 01 07 2017		Lompnieu	1	1	0	2	0	4
	Artemare	28	17	0	7	0	52			Magnieu	16	7	1	10	0	34
Nouveau au 01 07 2017	Belmont Luthezieu	7	7	0	9	0	23			Massignieu de Rives	18	22	0	11	0	51
	Béon	10	9	0	5	0	24			Murs et Gélignieux	9	3	0	5	0	17
	Bregnier cordon	34	14	0	16	0	64			Parves et Nattages	14	11	0	19	0	44
	Brens	42	30	2	13	0	87			Peyrieu	31	19	1	13	0	64
	Ceyzerieu	26	31	0	16	0	73			Polliou	11	4	0	3	0	18
Nouveau au 01 07 2017	Champagne	8	8	0	5	0	21	Nouveau au 01 07 2017		Preymezel	0	2	0	0	0	2
Nouveau au 01 07 2017	Chavornay	1	1	0	0	0	2			St Germain	5	11	1	4	0	21
	Chazey-Bons	27	15	0	9	1	52	depart au 01 01 2018		Seyssel	19	23	1	3	0	46
	Contrevoz	5	8	0	1	0	14	Nouveau au 01 07 2017		Sutrieu	1	3	0	1	0	5
depart au 01 01 2018	Corbonod	64	32	1	11	1	109	Nouveau au 01 07 2017		Talissieu	6	9	0	1	1	17
	Cressin-Rochefort	23	11	0	3	0	37	Nouveau au 01 07 2017		Virieu le petit	12	3	0	1	0	16
	Culoz	76	39	1	16	0	132			Virieu le Grand	24	22	0	6	1	53
	Cuzieu	20	8	0	3	0	31			Virignin	22	13	0	14	1	50
	Flaxieu	3	2	0	2	0	7			Vongnes	6	4	0	0	0	10
							871				444	271	4	150	2	1357



VOIRIE

PEM Pôle d'échange multimodal de la gare de Culoz :

- Travaux prévisionnels : 1 420 k€ réalisé 430 k€ → RAR 1 090 K€
- Subventions obtenues : 742 k€
- Subvention en attente : LEADER 95 K€
- Livraison prévue juin 2018
- Création d'une régie pour les bornes électriques

Fonctionnement travaux en régie (heures remboursées aux communes):

–Travaux en régie rappel 2014 :	3 560 €
–Travaux en régie solde 2017 :	195 475 €
–Travaux en régie 2018 :	845 720 €

Total Fonctionnement 1:	1 044 755 €
--------------------------------	--------------------

Fonctionnement :

–Fauchage / élagage :	41 000 €
–Signalisation horizontale :	20 000 €
–Point à temps	260 000 €
–Travaux (opérations globales) :	145 000 €
–Enrobé à froid :	15 000 €
– Ouvrage d'art	180 000 €

Total Fonctionnement 2:	661 000 €
--------------------------------	------------------

Total fonctionnement 1 + 2 :	1 705 755 €
-------------------------------------	--------------------

Années antérieures non consommées : 1 832 000 €

dont : Belley Jean-Ferrat : 266 000 €

Groslée Saint Benoît : 32 400 €

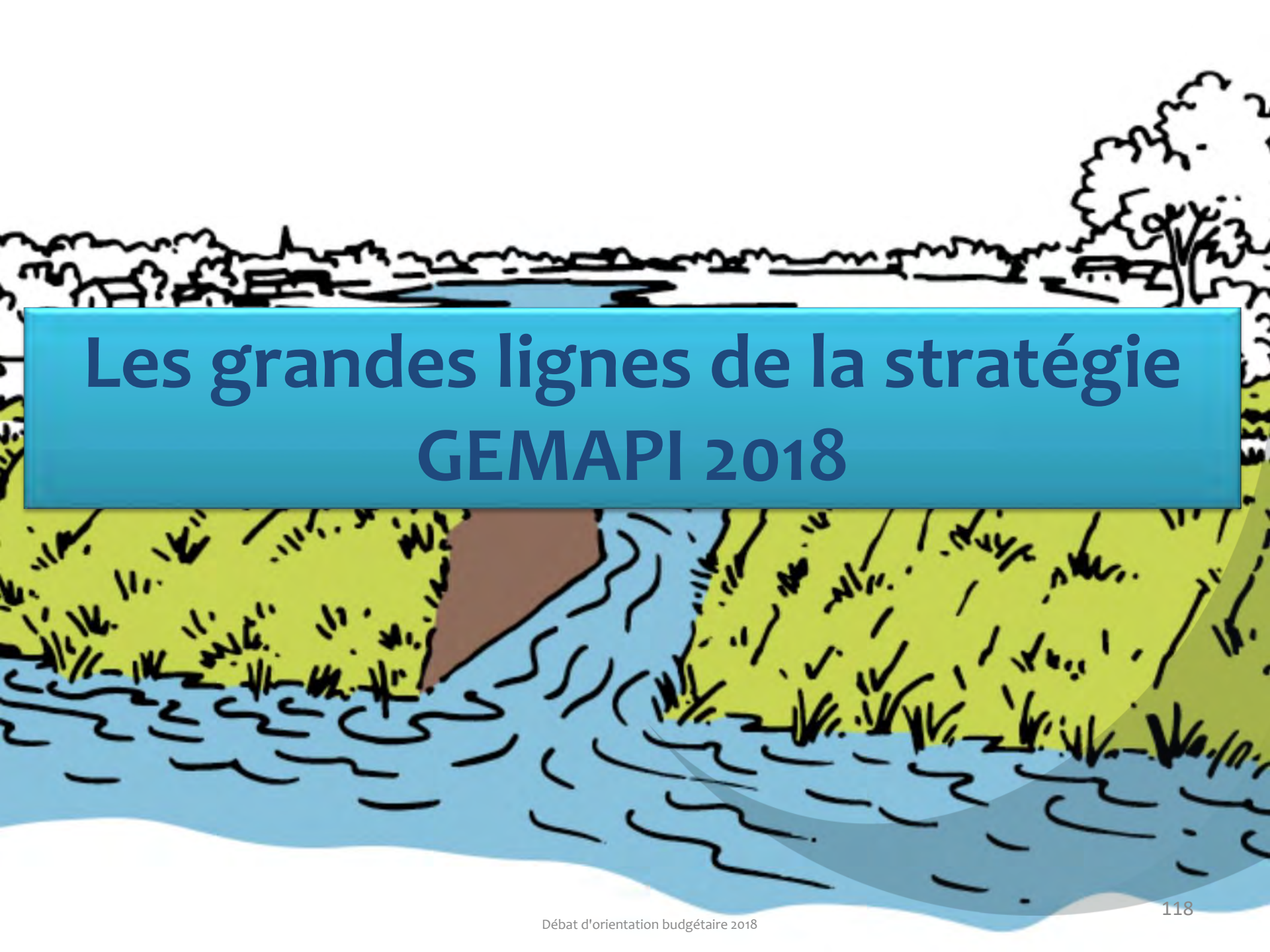
Belley Département : 221 000 €

Investissement

–Etudes / levés :	50 000 €
–Signalisation verticale :	30 000 €
–Travaux (opérations globales) :	1 019 000 €
–Diagnostic ouvrages d'art :	50 000 €
–Evènements exceptionnels :	350 000 €
–Autres travaux (sécurité) :	330 000 €

Total Investissement: 1 829 000 €

Les opérations seront validées en commission

The background of the slide features a stylized, hand-drawn illustration. At the top, there is a line of trees and a small building. Below this, a blue river flows horizontally across the middle. In the foreground, there is a yellow field with black outlines of grass or reeds. A brown, triangular shape, possibly a rock or a small island, is partially submerged in the river. The overall style is simple and graphic.

Les grandes lignes de la stratégie GEMAPI 2018

- 1/ Poursuite des actions prioritaires avec stratégie clairement orientée sur un maximum de maîtrise d'œuvre en interne en vue de travaux ;
- 2/ Ligne budgétaire et fond de roulement CCBS (hors subventions) dirigée vers un maximum d'investissements concrets (= travaux ou études en vue de travaux) et frais de fonctionnement contenus (2 ETP techniques);
- 3/ Maintien de la proximité de terrain et accompagnement des autres Maîtres d'ouvrage porteurs de projets en lien avec l'eau et les milieux aquatiques;
- 4/ Plans de financements de travaux et études quasi tous sur une base de 80% (sauf mentions contraires) sur le contrat de rivière du bassin versant du Séran; 70% sur les actions (études et premiers travaux) du bassin versant Furans Gland (futur contrat multithématique pluriannuel). Financeurs: Agence de l'Eau RMC, Département 01 et Région Rhône-Alpes (encore engagée contractuellement jusqu'en 2019 dans le contrat de rivière Séran).
- 5/ 2 Postes de chargés de missions: financés à 50% par l'Agence de l'Eau RMC; Le Département ne finance plus le fonctionnement depuis 2017, mais possibilité via les opérations d'investissement en maîtrise d'œuvre interne.

1/ Fonds propres CCBS pour GEMAPI à hauteur de 300 k€/an, dont 240 € pour GEMAPI Séran-Furans-Gland sous maîtrise d'ouvrage CCBS + 60k€ de cotisations syndicales GEMAPI au Syndicat du Haut-Rhône + SIDCEHR ;

2/ 1.29 M€ de projets en 2018 (études 100 k€; 1.19M€ d'investissements en études avant travaux + Travaux + Matériels 0 pesticides).

3/ Zoom sur 3 projets phares en études:

- Plan de gestion environnementale du lac et marais de Virieu le Grand – Chazey-Bons - (Pugieu);
- Diagnostic réglementaire de sureté du système d'endiguement du Séran à Artemare/Talissieu (sous couvert de subventions Etat);
- Concertation puis rédaction en interne du contrat pluriannuel d'actions sur bassins versant Furans/Gland (5 à 10 ans, à définir).

4/ Zoom sur quelques projets phare en travaux:

- Achat de matériels alternatifs – Charte 0 pesticides :115k€ HT ;
- Réhabilitation de zones humides sur le bassin versant du Séran (Morgnieu, Planchon, Bartherans etc.): 180 k€ HT;
- Réhabilitation environnementale et hydraulique de milieux aquatiques:
 - le Séran et les Rousses à Béon – Ceyzérieu (380 k€ HT)
 - le ruisseau et le marais en amont du lac de Barterand (180k€ HT)

A 3D rendered image of two stylized human figures, one white and one red, both wearing suits and ties. They are shaking hands in a firm grip. Each figure is carrying a black briefcase. The background is a plain, light gray surface with a subtle gradient. A semi-transparent gray circular shape is visible in the bottom right corner of the image.

Sensibiliser au pacte financier

Sensibiliser au pacte financier

- Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI.
- L'enjeu est de taille, il porte sur la capacité des intercommunalités à optimiser leurs politiques de solidarité et à maîtriser leurs charges de fonctionnement.
- Il s'agit surtout de se doter d'outils de concertations, mutualisation (schéma) et de coordination pour anticiper les évolutions à venir.
- Le pacte financier constitue le grand rendez-vous des nouveaux mandats, il nous appartient de le construire en amont des prochaines échéances électorales.
- Raisonner en bassin de vie (plus de limite départementale), possibilité de contractualiser sur des thématiques partagés.

Objectifs des politiques de solidarité :

La solidarité relève d'une organisation des ressources financières et humaines à l'échelle du territoire. L'ensemble communes intercommunalité est alors conçu comme une « communauté » (le bloc communal) organisée autour d'un projet global, négocié et acté par les communes membres, et d'une action collective fédératrice.

Communes ⇔ intercommunalités

gagnant ⇔ gagnant

Charges de centralité ⇔ problématique de la ruralité

Sensibiliser au pacte financier

Un acte de confiance basé sur :

- 1°) une définition des objectifs stratégiques du territoire en matière de développement et services publics (réécriture du projet de territoire: à partir du DOO du SCOT Bugey)
- 2°) un diagnostic financier et fiscal agrégeant la situation de la communauté et des communes membres (pauvreté, richesse, problèmes ...)
- 3°) Articuler projet de territoire et schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun de moyens financiers et fiscaux du bloc communal
- 4°) une mise en place de différents dispositifs possibles :

Optimiser le CIF (coefficient d'intégration fiscale) : Comment ?

- a/ Une piste : Financement du FPIC par l'interco et du coup baisse des AC = augmentation du CIF= hausse des dotations
- b/ Nouveaux transferts de compétences ?

QUID du gain obtenu ?

Dotation Solidarité communautaire : péréquation à définir en fonction de critères:

- Exemple : 50 % potentiel financier/population
- 50 % libre (exemple centralité : mission des bourgs centres, critères propre à la ruralité)

Suite à la conférence du 25/01/2018, nous avons sollicité une proposition d'accompagnement par M. Patrice RAYMOND pour mettre en place, par étape, un pacte financier et fiscal. La première étape analysera l'état des lieux retro-prospectif financier de la CCBS pour être présenté à tous.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

